



Certains des projets ou Programmes n'ont pas développé un menu détaillé d'activités dans le cadre de grandes composantes préalablement définies. Ils ont plutôt préconisé l'approche par la demande en suscitant et encadrant l'expression des besoins, l'élaboration des documents de projets et leur mise en œuvre par les communautés elles mêmes, avec l'appui des prestataires de services au niveau national ou local.

#### **IV.CIBLAGE**

Le principe de ciblage mis en place par le Projet de Lutte contre la Pauvreté (PLCP/FAD/FND), recoupe les préoccupations du DSPR2 dans ses composantes relatives à la lutte contre la pauvreté, la protection sociale et la création de richesse. Les communautés de base des zones rurales et urbaines particulièrement marquées par la pauvreté ont été retenues avec comme catégories sociales cibles, les jeunes, les enfants, les femmes, les personnes handicapées, les aînés et les personnes vivant avec le VIH.

Pour l'Agence du Fonds de Développement social (AFDS), sa stratégie d'intervention, s'est appuyée sur l'étude de ciblage de 2000 réalisée par la Direction de la Prévision et de la Statistique qui a concerné les **14.000** villages du Sénégal. Ce

ciblage a identifié environ **6000** villages considérés comme très pauvres qui sont classés en fonction d'un indice de pauvreté basé sur l'accès de chaque village aux **5** services essentiels suivants : l'eau potable, la route, le poste de santé, l'école primaire et le lieu de commerce. L'accès à chaque service est mesuré en termes de distance séparant les usagers de l'infrastructure.

Sur les résultats de cette étude, l'AFDS a ciblé les communautés de base, les villages et quartiers les plus pauvres et les Groupes Vulnérables.

Un 2<sup>ème</sup> ciblage basé sur les critères tels que la taille de population, l'accès à l'eau potable et la dynamique organisationnelle a été réalisé. Un lot de **3500** villages a été identifié dans les **57** communautés rurales et **10** communes des zones d'intervention du projet.

Pour le PAREP, le choix des localités dans lesquelles il est intervenu, s'est fait sur la base d'un processus participatif qui s'est appuyé sur les enquêtes ESAM, les plans de développement et les missions d'identification des besoins. Un certain nombre de

## **PLAN DU RAPPORT**

- I. INTRODUCTION**
- II. OBJECTIFS**
- III. STRATEGIES D'INTERVENTIONS**
- IV. CIBLAGE**
- V. SOURCES DE FINANCEMENT**
- VI. DUREE**
- VII. ZONES D'INTERVENTIONS**
- VIII. PRINCIPALES COMPOSANTES**
- IX. REALISATIONS**
- X. IMPACTS**
- XI. CONCLUSIONS/ RECOMMANDATIONS**

## **I. INTRODUCTION**

Le Sénégal a élaboré son Document de **Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)** à la suite de son admission à l'Initiative d'Allégement de la Dette des Pays Pauvres Très Endettés.

La **Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP)** initiée par le Gouvernement constitue le cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de lutte contre la pauvreté au Sénégal. Pour assurer une bonne exécution de la SRP, il a été mis en place un cadre institutionnel souple et participatif de mise en œuvre et un dispositif de suivi opérationnel régi par décret et placé sous l'autorité du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro finance.

C'est ainsi que les projets de lutte contre la pauvreté tels que l'Agence du Fonds de Développement Social (**AFDS**), le **Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP-FAD/FND)** et le **Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP)** ont été élaborés comme instruments de mise en œuvre du Programme National de Lutte Contre la Pauvreté et placés sous la tutelle du même Département.

## **II. OBJECTIFS**

Ils ont pour objectifs généraux de contribuer à la réduction de la pauvreté en aidant les communautés les plus pauvres et les groupes vulnérables en milieu rural et quartiers déshérités, à créer les conditions favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie, par une élévation de leur niveau éducatif, un accroissement de leurs capacités à générer des revenus supplémentaires grâce à un système de crédit adapté et une amélioration de leur accès aux services sociaux de base.

## **III. STRATEGIE D'INTERVENTION**

La mise en œuvre des Projets et Programmes a essentiellement reposé sur les principes directeurs de genre, de proximité, de participation, de décentralisation, de partenariat, de faire faire, d'intégration, de déconcentration et de pérennisation des actions tels que définis dans le DSRP.

Ses interventions ont principalement tourné autour de :

**1. l'Accès aux services sociaux de base** avec la mise en place d'infrastructures qui a suivi un processus partant des besoins exprimés dans les Plans locaux de développement (PLD), du recrutement de maîtres d'œuvre pour l'élaboration des plans/ spécifications techniques et leur validation auprès des Services techniques concernés (Districts sanitaires, IDEN, Hydraulique, SONES et SDE...). Les infrastructures ont été réalisées par des entrepreneurs recrutés au niveau local suivant les procédures de passation de marché du PAREP, avec une participation des populations, des collectivités locales et des services techniques déconcentrés.

**2. la Création de Richesses** : Le principe de «l'approche par la demande» prôné par le PAREP a été de rigueur durant tout le processus de mise en œuvre des Moyennes et Petites Entreprises (MPE) qui s'est réalisé à travers trois (3) sous composantes que sont: la promotion de Microprojets, de Micro et Petites Entreprises (MPE) et de lignes de crédit pour l'initiation d'AGR.

**3. le Renforcement des capacités**, un des volets transversaux du DSRP qu'on retrouve sur tous les axes et dont la réalisation est faite ici à travers (i) l'élaboration des Plans de développement des quartiers (PDQ) ; (ii) la formation des populations bénéficiaires de Micro Projets dans les domaines technique et managérial; (iii) la formation en Dynamique Organisationnelle/Institutionnelle et la Mise en Situation des promoteurs de MPE et des projets d'insertion des sortants des Centres d'enseignement et de formation professionnelle.

## **IX. REALISATIONS**

### **9.1 LE PLCP/FAD-FND**

Les réalisations du **PLCP/FAD/FND** se présentent comme suit

foyers, cases des tout petits, case de santé, moulins etc.) et l'Hydraulique villageoise,

#### **4° la Gestion du Projet.**

### **8.2 L'AFDS**

L'AFDS a été mise en œuvre à travers quatre (4) composantes que sont :

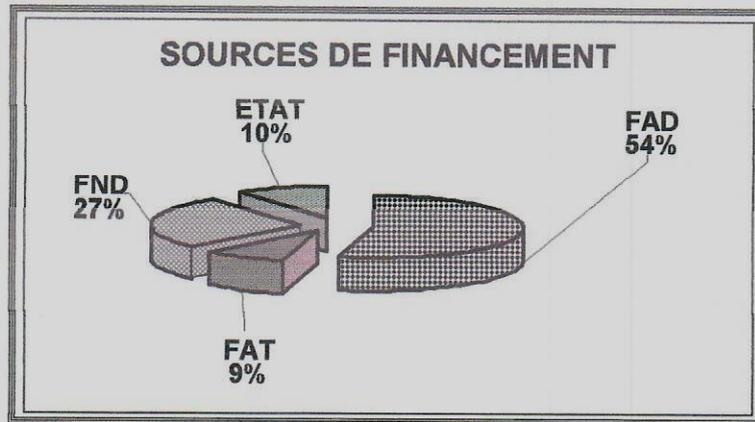
**1° l'Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base**, qui vise essentiellement l'amélioration de l'accès des communautés des zones rurales et urbaines les plus pauvres aux services sociaux de base, par le financement des Microprojets de développement grâce à des subventions consenties aux Organisations Communautaires de Base.

**2° l'Accès aux services de micro finance** pour faciliter l'accès des individus et groupes les plus vulnérables aux services de micro crédit, pour le financement des activités génératrices de revenus, la création ou le renforcement de mutuelles de groupements et de caisses villageoises d'épargne et de crédit, le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion des intermédiaires de micro finance.

**3° le Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB** pour améliorer les capacités des OCB, des groupes de femmes et de jeunes vivant dans les zones pauvres du Sénégal, dans leurs missions de planification, de conception et d'exécution de leurs activités, la gestion de leurs organisations et de leurs Micro projets ainsi que la maintenance des infrastructures mises à leur disposition.

**4° le Suivi et l'analyse des conditions de vie des ménages** pour améliorer la capacité de gestion et de suivi de la pauvreté, aussi bien en référence à ce projet, que par rapport aux efforts d'allègement de la pauvreté en général.

### **8.3 LE PAREP**



## 5.2 L'AFDS

Pour l'AFDS, le financement s'élève à **30 Millions de dollars US**, avec comme source la Banque Mondiale (crédit IDA N°3446-SE).

## 5.3 LE PAREP

Pour le PAREP, <sup>45</sup>~~45~~ **millions de dollars US** financés par le PNUD, avec la Coopération Luxembourgeoise.

## VI. DUREE

### 6.1 Le PLCP/FAD/FND

Initialement prévu pour une durée de cinq ans (5) 1999-2004, il a connu un retard dans son démarrage qui n'est intervenu qu'au mois de Septembre 2000 et ainsi a été prorogé deux fois pour le volet FAD d'abord au 31 décembre 2005, puis au 30 juin 2006 et deux fois pour le volet FND au 31 décembre 2006 puis au 30 Juin 2007.

### 6.2 L'AFDS

Sa durée d'exécution était initialement prévue pour **10 ans** répartis en **3 phases** :

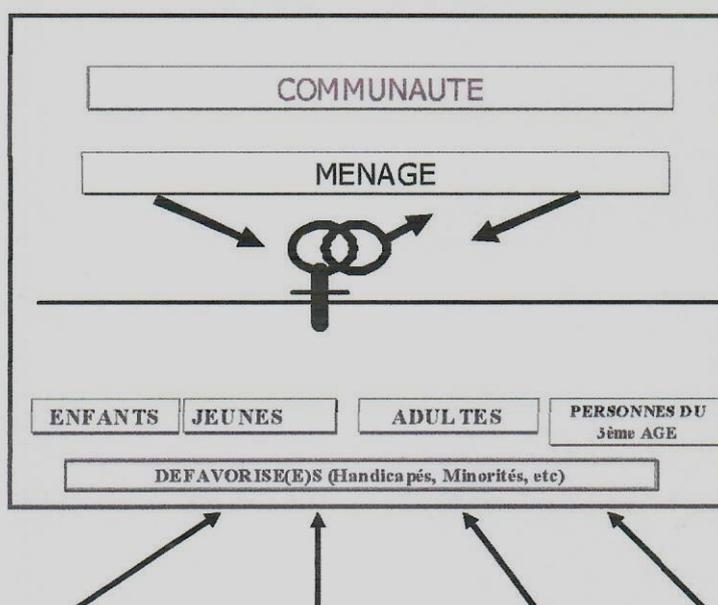
1. Phase 1 : **4 ans** (2001 – 2005)

critères ont été définis au préalable afin de donner au ciblage une base plus objective et pertinente.

Au terme du processus, des communes et communautés rurales ont été choisies en fonction des zones d'intervention.

Les communautés rurales constituent principalement, les réceptacles du programme en raison de la prévalence de la pauvreté en milieu rural. Le processus de ciblage a permis au programme d'intervenir dans les poches de pauvreté et de se positionner sur des activités à forte rentabilité économique et sociale dont les effets démonstratifs sont avérés.

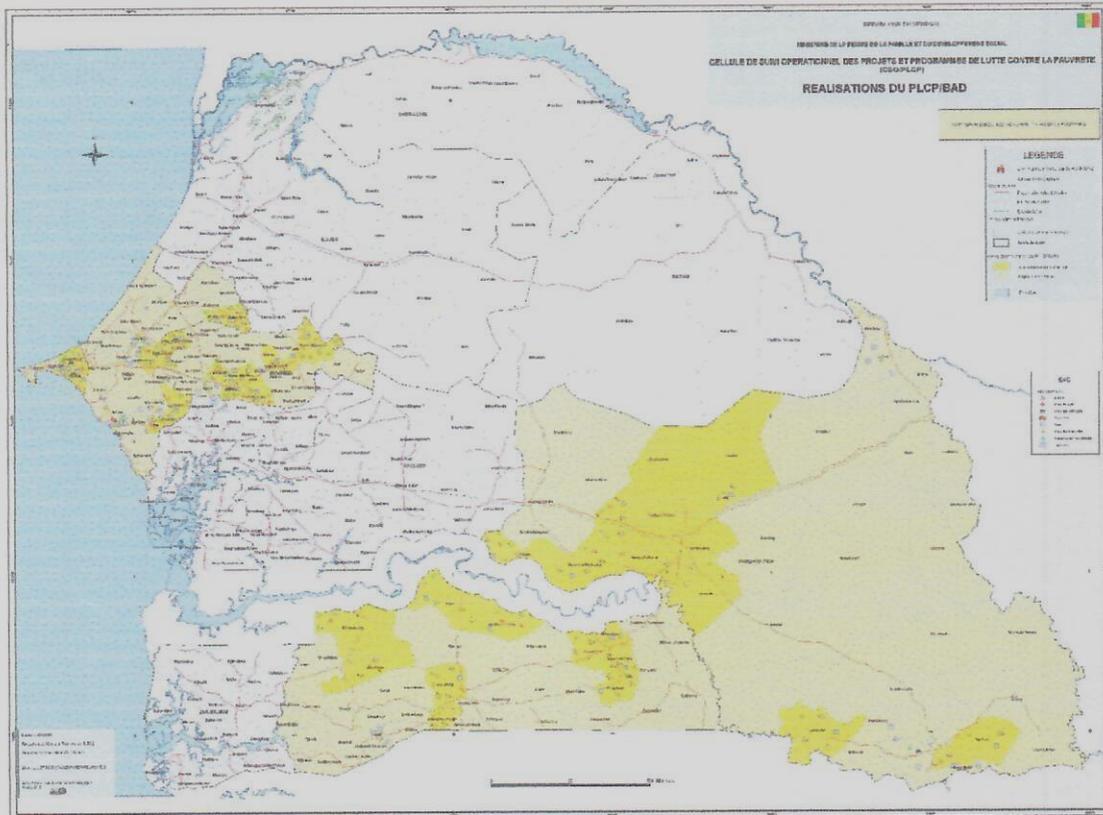
### GROUPES CIBLES BENEFICIAIRES



## V. SOURCES DE FINANCEMENT

### 5.1 LE PLCP/FAD-FND

Pour le PLCP/FAD/FND, le tableau de financement s'établit comme suit : Montant total du Projet : **21,1 millions d'UC**, soit près de **17 Milliards de FCFA** répartis ainsi qu'il suit : Prêt FAD : **10 millions U.C** ; Don FAT : **1,75 millions U.C** ; Prêt Fonds Nordique de Développement (FND) : **5 millions U.C** avec une extension de **2,5 millions d'UC**, soit **7,5 millions d'UC** ; Contrepartie sénégalaise: **1,85 millions U.C**.



En vue de sélectionner les Communautés de Base (villages et quartiers), une étude du milieu a été réalisée conjointement par la Direction de la Prévision et de la Statistique pour l'analyse quantitative et par un Cabinet d'études, recruté à cet effet, pour le diagnostic qualitatif. Au terme de cette étude, **600 Communautés de Base (CB)** ont été retenues dans les cinq régions ciblées, soit 120 CB par région.

## 7.2 L'AFDS

Au cours de sa première phase, l'AFDS a concentré son intervention dans les six (6) régions que sont, Dakar, Kaolack, Fatick, Louga, Kolda, Ziguinchor et les poches de pauvreté dans les autres régions.

2. Phase 2 : **3** ans (2005 – 2008)
3. Phase 3 : **3** ans (2008 – 2011).

Seule la première phase a été exécutée du fait des perturbations institutionnelles induites par le changement d'option du Sénégal qui s'est traduit par la mise en place du Programme National de Développement Local Participatif (PNDL). Ce programme est la fusion du Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) et de l'AFDS.

### **6.3 LE PAREP**

Prévu pour une durée de **33** mois, son exécution a duré d'Avril 2004 à Décembre 2007.

## **VII.ZONES D'INTERVENTIONS**

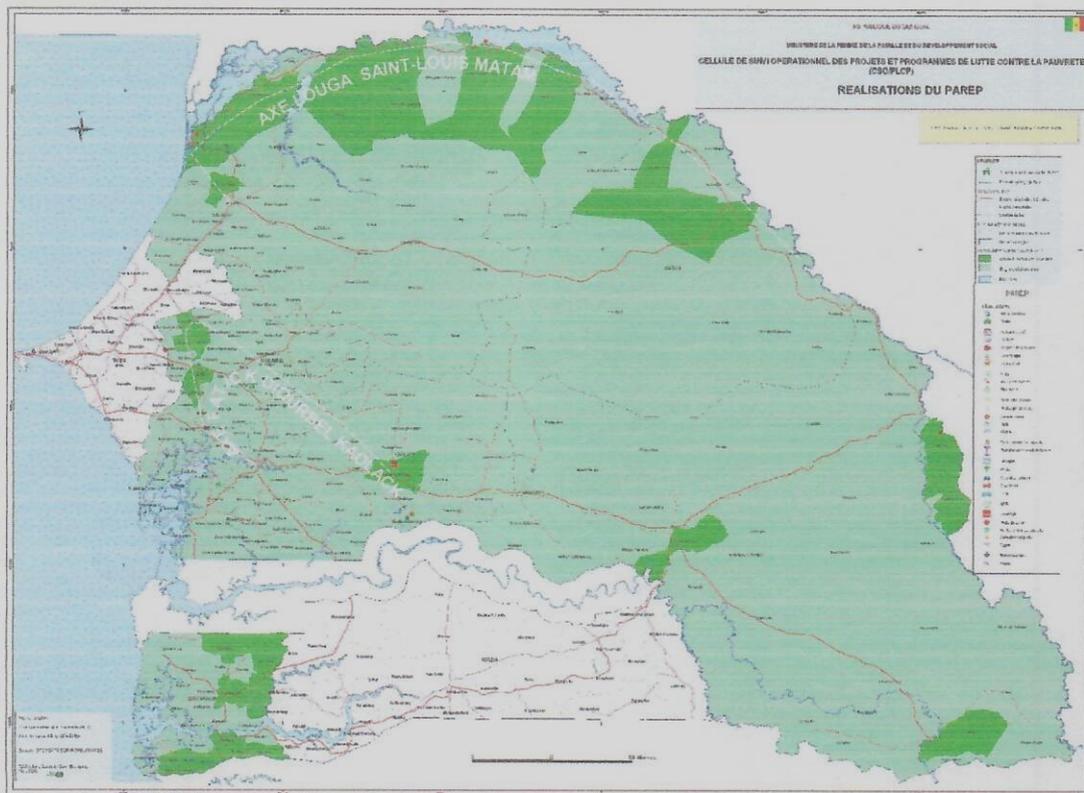
### **7.1 LE PLCP/FAD-FND**

Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté **PLCP/FAD/FND** est intervenu dans les mêmes régions que celles initialement ciblées par l'ancien Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine (PAGPF) que sont : **Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda** et **Kolda**. Un accent particulier a été mis, au niveau de chacune des ces régions, dans un département jugé prioritaire.

Ces départements prioritaires, que sont **PIKINE/GUEDIAWAYE** pour la région de Dakar, **MBOUR** pour la région de Thiès, **TAMBACOUNDA** pour la région du même nom et **SEDHIOU** pour la région de Kolda, ont reçu **70%** des investissements contre **30%** pour les deux autres départements.

Pour la région de Diourbel, le département prioritaire, **BAMBEY** a reçu **50%** des investissements et les autres départements chacun **25%**.





## VIII. PRINCIPALES COMPOSANTES

### 8.1 LE PLCP/FAD-FND

Les activités du **PLCP/FAD/FND** s'articulent autour de quatre composantes que sont :

**1° le renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires** : activités de sensibilisation et d'IEC, alphabétisation et communication, renforcement des capacités des bénéficiaires, des partenaires institutionnels et d'exécution ;

**2° la Micro finance et l'appui aux activités génératrices de revenus** : financement, par les SFD, en fonction de la demande, d'activités génératrices de revenus, par l'offre de services de proximité adaptés en matière de micro finance,

**3° les Infrastructures, les équipements, l'hydraulique** : amélioration des conditions de vie et de travail des groupes cibles par un accès aux services sociaux de base à travers les infrastructures et équipements socio communautaires (Cases,



## **PLAN DU RAPPORT**

- I. INTRODUCTION**
- II. OBJECTIFS**
- III. STRATEGIES D'INTERVENTIONS**
- IV. CIBLES**
- V. SOURCES DE FINANCEMENT**
- VI. DUREE**
- VII. ZONES D'INTERVENTIONS**
- VIII. PRINCIPALES COMPOSANTES**
- IX. REALISATIONS**
- X. IMPACTS**
- XI. CONCLUSIONS/ RECOMMANDATIONS**

## **I. INTRODUCTION**

Le Sénégal a élaboré son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) à la suite de son admission à l'Initiative d'Allégement de la Dette des Pays Pauvres Très Endettés.

La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) initiée par le Gouvernement constitue le cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de lutte contre la pauvreté au Sénégal. Pour assurer une bonne exécution de la SRP, il a été mis en place un cadre institutionnel souple et participatif de mise en œuvre et un dispositif de suivi opérationnel régi par décret et placé sous l'autorité du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro finance.

C'est ainsi que les projets de lutte contre la pauvreté tels que : l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS), le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP-FAD/FND) et le Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP) ont été élaborés comme instruments de mise en œuvre du Programme National de Lutte Contre la Pauvreté et placés sous la tutelle du même Département.

## **II. OBJECTIFS**

Ils ont pour objectifs généraux de contribuer à la réduction de la pauvreté en aidant les communautés les plus pauvres et les groupes vulnérables en milieu rural et quartiers déshérités, à créer les conditions favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie ; par une élévation de leur niveau éducatif, un accroissement de leurs capacités à générer des revenus supplémentaires grâce à un système de crédit adapté et une amélioration de leur accès aux services sociaux de base.

## **III. STRATEGIE D'INTERVENTION**

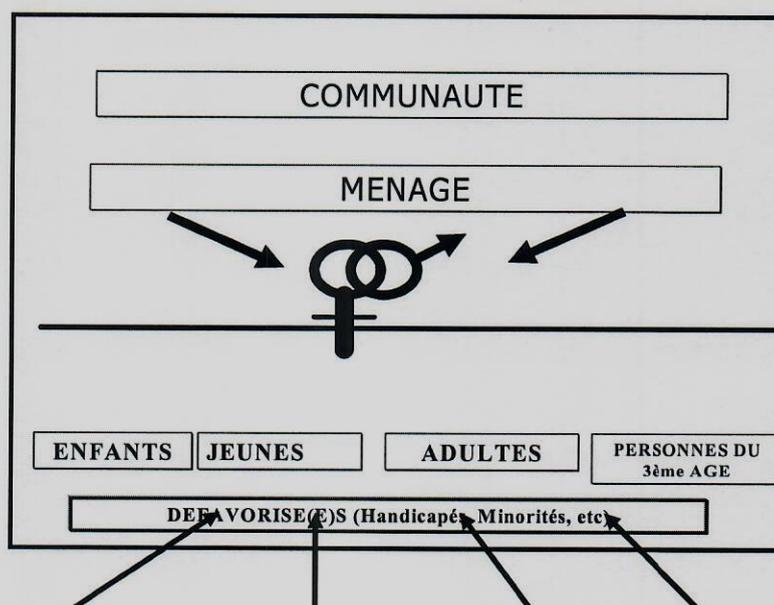
La mise en œuvre des Projets a essentiellement reposé sur les principes directeurs de genre, de proximité, de participation, de décentralisation, de partenariat, de faire faire, d'intégration, de déconcentration et de pérennisation des actions tels que définis dans le DSRP.

Certains des projets n'ont pas développé un menu détaillé d'activités dans le cadre de grandes composantes préalablement définies. Ils ont plutôt préconisé l'approche par la demande en suscitant et encadrant l'expression des besoins, l'élaboration des documents de projets et leur mise en œuvre par les communautés elles mêmes, avec l'appui des prestataires de services au niveau national ou local.

#### IV. CIBLES

Le principe de ciblage mis en place par les Projets recoupe les préoccupations du DSPR2 dans ses composantes relatives à la lutte contre la pauvreté, la protection sociale et la création de richesse. Les communautés de base des zones rurales et urbaines particulièrement marquées par la pauvreté ont été retenues avec comme catégories sociales cibles, les jeunes, les enfants, les femmes, les personnes handicapées, les aînés et les personnes vivant avec le VIH.

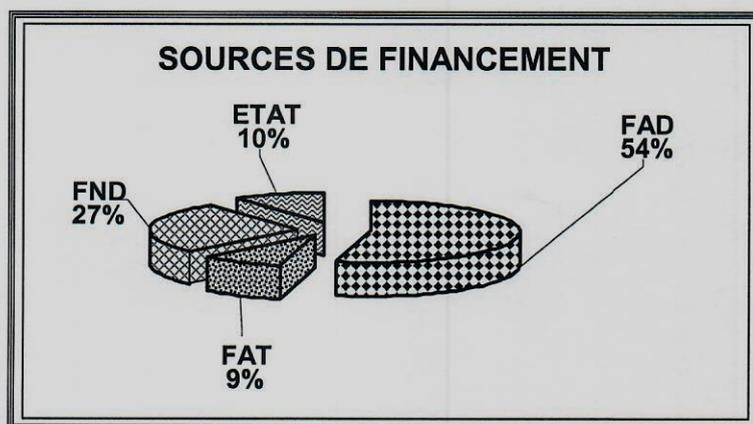
#### GROUPES CIBLES BENEFICIAIRES



#### V. SOURCES DE FINANCEMENT

Pour le **PLCP/FAD/FND**, le tableau de son financement s'établit comme suit :  
Montant total du projet : **21,1 millions d'UC** soit près de **17 Milliards de FCFA**  
répartis ainsi qu'il suit : Prêt FAD : **10 millions U.C** ; Don FAT : **1,75 millions U.C** ;  
Prêt Fonds Nordique de Développement (FND) : **5 millions U.C** avec une extension

de 2,5 millions d'UC soit 7,5 millions d'UC ; Contrepartie sénégalaise: 1,85 millions U.C.



Pour l'AFDS le financement s'élève à **30 Millions de dollars US** avec comme source la Banque Mondiale (crédit IDA N°3446-SE), et pour le PAREP, **45 millions de dollars US** financés par le PNUD avec la coopération Luxembourgeoise.

## VI. DUREE

### 1° Le PLCP/FAD/FND

Initialement prévu pour une durée de cinq ans (5) 1999-2004, il a connu un retard dans son démarrage qui n'est intervenu qu'au mois de Septembre 2000 et ainsi a été prorogé deux fois pour le volet FAD d'abord au 31 décembre 2005 puis au 30 juin 2006 et deux fois pour le volet FND au 31 décembre 2006 puis au 30 Juin 2007.

### 2° l'AFDS

Sa durée d'exécution était initialement prévue pour **10 ans** répartis en **3 phases** :

1. Phase 1 : 4 ans (2001 – 2005)
2. Phase 2 : 3 ans (2005 – 2008)
3. Phase 3 : 3 ans (2008 – 2011).

Seule la première phase a été exécutée du fait des perturbations institutionnelles induites par le changement d'option du Sénégal qui s'est traduit par la mise en place

du Programme National de Développement Local Participatif (PNDL). Ce programme est la fusion du Programme National des Infrastructures Rurales (PNIR) et de l'AFDS.

### **3° le PAREP**

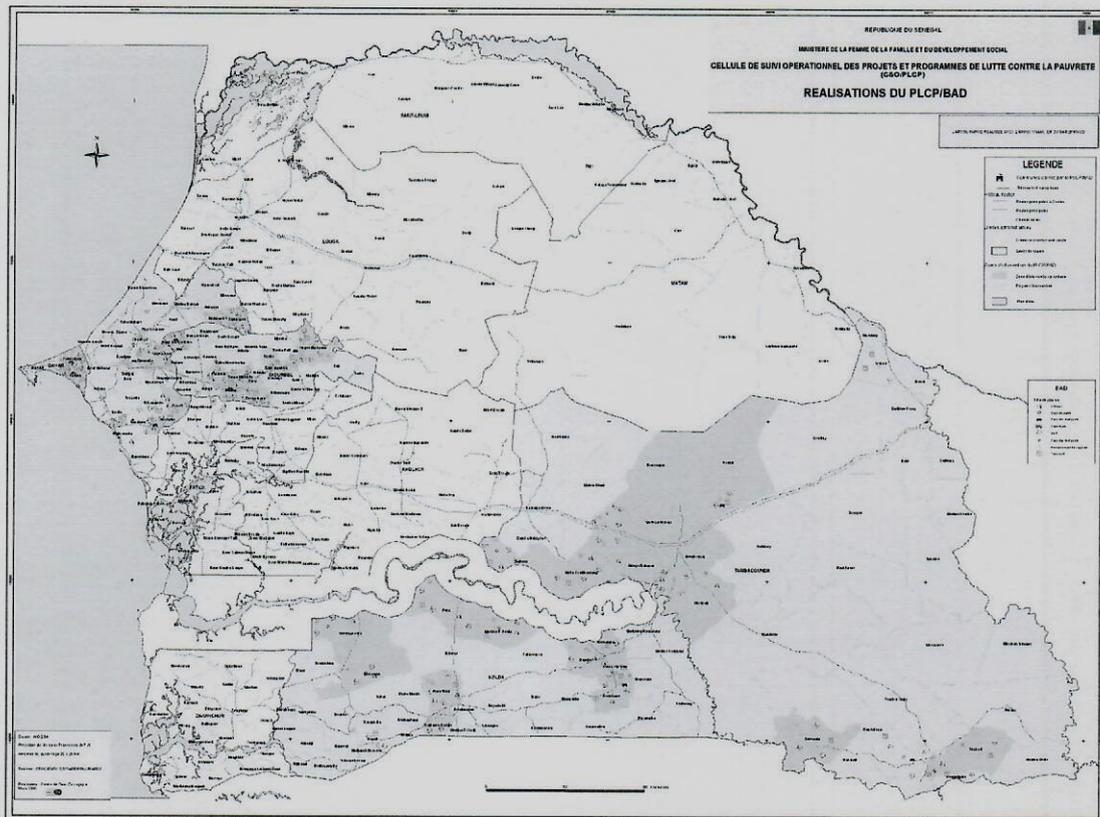
Prévu pour une durée de **33** mois, son exécution a duré d'Avril 2004 à Décembre 2007.

## **VII.ZONES D'INTERVENTIONS**

Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté **PLCP/FAD/FND** intervient dans les mêmes régions que celles initialement ciblées par l'ancien Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine (PAGPF) que sont : **Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda** et **Kolda** et un accent a été mis, au niveau de chacune des ces régions, dans un département jugé prioritaire.

Ces départements prioritaires qui reçoivent **70%** des investissements contre **30%** pour les deux autres départements sont : **PIKINE/GUEDIAWAYE** pour la région de Dakar, **MBOUR** pour la région de Thiès, **TAMBACOUNDA** pour la région du même nom et **SEDHIOU** pour la région de Kolda.

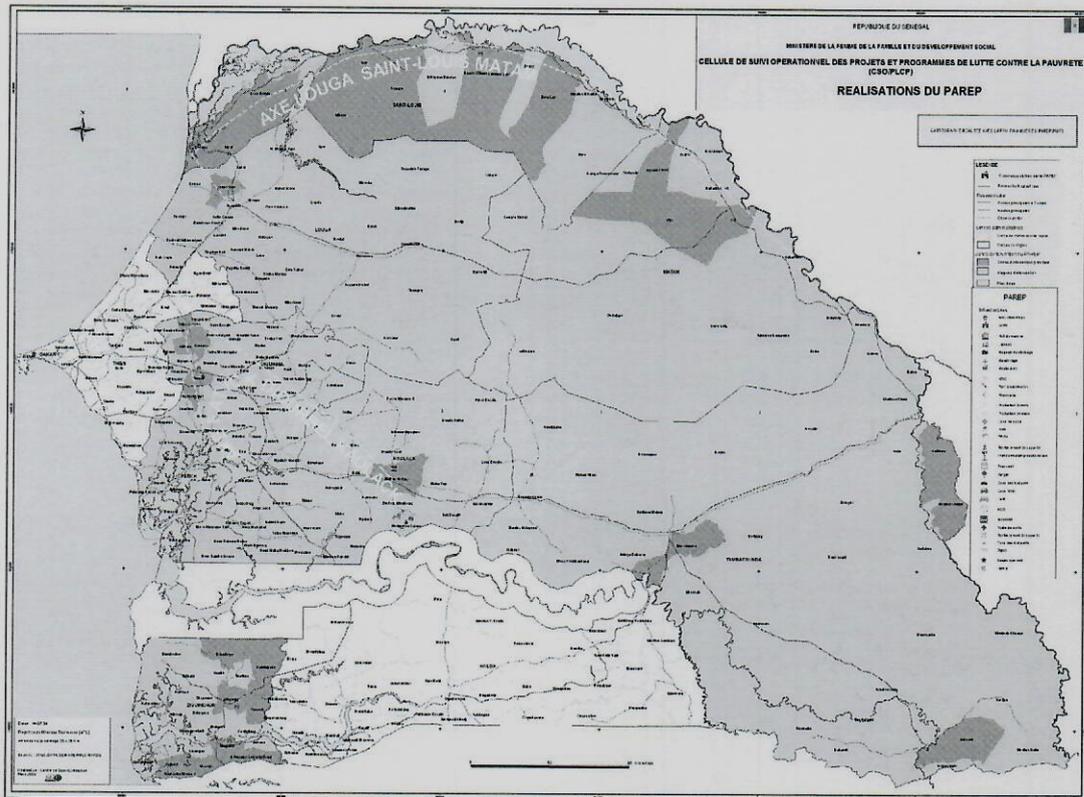
Pour la région de Diourbel, le département prioritaire, **BAMBEY** reçoit **50%** des investissements et les autres départements reçoivent chacun **25%**.



En vue de sélectionner les Communautés de Base (villages et quartiers), une étude du milieu a été réalisée conjointement par la Direction de la Prévision et de la Statistique pour l'analyse quantitative et par un Cabinet, recruté à cet effet, pour le diagnostic qualitatif. Au terme de cette étude, **600 Communautés de Base (CB)** ont été retenues dans les cinq régions ciblées, soit 120 CB par région.

Pour l'**AFDS**, au cours de sa première phase, le projet a concentré son intervention dans les six (6) régions que sont, Dakar, Kaolack, Fatick, Louga, Kolda, Ziguinchor et les poches de pauvreté dans les autres régions.





## VIII. PRINCIPALES COMPOSANTES

Les activités du **PLCP/FAD/FND** s'articulent autour de quatre composantes que sont :  
 :1° **le renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires** : activités de sensibilisation et d'IEC, alphabétisation et communication, renforcement des capacités des partenaires institutionnels et d'exécution ;  
 2° **la Micro finance et l'appui aux activités génératrices de revenus** : financement, par les SFD, en fonction de la demande, d'activités génératrices de revenus, par l'offre de services de proximité adaptés en matière de micro finance,   
 3° **les Infrastructures, les équipements, l'hydraulique** : amélioration des conditions de vie et de travail des groupes cibles par un accès aux services sociaux de base à travers les infrastructures et équipements socio communautaires (Cases, foyers, cases des tout petits, case de santé, moulins etc.) et l' Hydraulique villageoise,   
 4° **la Gestion du Projet.**

Pour l'**AFDS**, Le projet est mis en œuvre à travers quatre (4) composantes que sont : 1° **l'Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services**

**sociaux de base**, qui vise essentiellement l'amélioration de l'accès des communautés des zones rurales et urbaines les plus pauvres aux services sociaux de base, par le financement des Microprojets de développement grâce à des subventions consenties aux Organisations Communautaires de Base. **2° l'Accès aux services de micro finance** : pour faciliter l'accès des individus et groupes les plus vulnérables, aux services de micro crédit pour le financement, des activités génératrices de revenus, la création ou le renforcement de mutuelles de groupements et de caisses villageoises d'épargne et de crédit ; le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion des intermédiaires de micro finance. **3° le Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB** : pour améliorer les capacités des OCB, des groupes de femmes et de jeunes vivant dans les zones pauvres du Sénégal, dans leurs missions de planification, de conception et d'exécution de leurs activités, la gestion de leurs organisations et de leurs Micro projets ainsi que la maintenance des infrastructures mises à leur disposition. **4° le Suivi et l'analyse des conditions de vie des ménages** qui va améliorer la capacité de gestion et de suivi de la pauvreté, aussi bien en référence à ce projet, que par rapport aux efforts d'allègement de la pauvreté en général.

Pour le **PAREP** ses interventions ont principalement tourné autour de :

**1. l'Accès aux services sociaux de base** : Avec la mise en place d'infrastructures qui a suivi un processus qui part du choix suivant les besoins exprimés dans les plans locaux de développement (PLD), du recrutement de maître d'œuvre pour l'élaboration des plans/ spécifications techniques et leur validation auprès des services techniques concernés (Districts sanitaires, IDEN, Hydraulique, SONES et SDE...). Les infrastructures sont réalisées par des entrepreneurs recrutés au niveau local suivant les procédures de passation de marché du PAREP, avec une participation des populations, des collectivités locales et des services techniques déconcentrés. **2. la Création de Richesses** Le principe de «l'approche par la demande» prôné par le PAREP a été de rigueur durant tout le processus de mise en œuvre des Moyens et Petites Entreprises (MPE) qui s'est réalisé à travers trois (3) sous composantes qui sont: la promotion de Microprojets, de Micro et Petites Entreprises (MPE) et de lignes de crédit pour l'initiation d'AGR. **3. le Renforcement des capacités** un de volets transversaux du DSRP qu'on retrouve sur tous les axes et dont la réalisation est faite ici à travers (i) l'élaboration des plans de

développement des quartiers (PDQ) ; (ii) la formation des populations bénéficiaires de Micro Projets dans les domaines technique et managérial; (iii) la formation en Dynamique Organisationnelle/Institutionnelle et la Mise en Situation des promoteurs de MPE et des projets d'insertion des sortants des centres d'enseignement et de formation professionnelle.

## IX. REALISATIONS

1° Les réalisations du **PLCP/FAD/FND** se présentent comme suit :

- **Composante Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires**

ACTIVITES PREVUES	REALISATIONS
Alphabétiser 36000 auditeurs/trices dans 600 communautés de base	<p><b>35 428</b> personnes alphabétisées</p> <p><b>84%</b> de femmes alphabétisées (29 644)</p> <p>16 % d'hommes alphabétisés (5784)</p> <p>Près de <b>144.000</b> manuels mis en place</p>
Sensibiliser 36000 bénéficiaires sur les différents thèmes choisis	<p>82 428 personnes sensibilisées (1ère phase jusqu'en Décembre 2004) : 38 429 hommes et 44 399 femmes sensibilisés</p> <p>242 582 personnes sensibilisées (2ème phase : janv. à Déc 2005) : 100 278 hommes et 142 304 femmes sensibilisés</p> <p>Soit un total de <b>325.010 pers.</b> sensibilisées dont 43% d'hommes (138.707) et <b>57% de femmes</b> (186 703)</p>
Développer une stratégie d'information et de communication du projet	<p>Un plan de communication mis en œuvre et exécuté</p> <p>Plusieurs supports édités et diffusés (affiches thématiques, plaquettes d'information, guides de sensibilisation, agendas, calendriers, boîtes à images, supports d'IEC)</p> <p>Film documentaire et brochure réalisés</p> <p><b>4 foras</b> régionaux tenus, Forum national du 10 au 12 juillet 2006</p> <p><b>Taux de 90 %</b> de couverture médiatique des activités du projet</p>

▪ Composante Micro finance et Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR)

TABLEAU RECAPITULATIF DES FINANCEMENTS DANS LES 5 REGIONS AU 30 JUIN 2006

Régions	Nbre de CB touchées	Nbre de projets financés	Montant des financements	Nombre de personnes touchées
DAKAR	119	13.174 (dont 61 CLEC)	649.826.320	20.126
THIES	120	13.914 (dont 118 CLEC)	684.576.500	23.579
DIORBEL	119	10.156 (dont 117 CLEC)	1.052 746 050	18.185
KOLDA	116	8.760 (dont 105 CLEC)	384.644.200	14.787
TAMBA	112	6.641 (dont 85 CLEC)	358.863.275	9.963
<b>TOTAL</b>	<b>586</b>	<b>52.645 (486 CLEC)</b>	<b>3.130 656 345</b>	<b>86.640</b>

**N.B: LES CB NON TOUCHÉES SONT**

- DAKAR** 01 seule CB (Nditakh) non financée. Le RECEC lui avait accordé un financement de trois millions cinq cents mille FCFA (3 500 000) mais les dirigeants ont décidé de ne pas prendre le financement, car la CLEC avait donné aux populations, sur fonds propres, un crédit qui a connu beaucoup d'impayés.
- DIORBEL** 01 CB non touchée. Les populations ont pour la plupart migré vers d'autres localités.
- KOLDA** 03 CB du Département de Sédhiou sont à la charge de l'ACEP qui ne veut pas financer celle située sur la frontière avec la Gambie. Les 02 autres étaient convoquées pour recevoir leur financement, mais elles se sont présentées en retard
- 01 CB du Département de Vélingara a été convoqué par la caisse CMS mais ne s'est pas présentée.
- 08 CB non financées sont à la charge de l'ACEP qui tarde à les financer à travers les CAPEC.

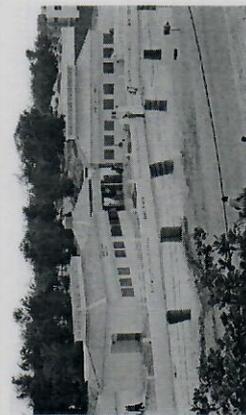
▪ Composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique

**TABLEAU RECAPITULATIF DES REALISATIONS DANS LES 5 REGIONS AU 30 JUIN 2006**

REGIONS	C.F.	C.T.P.	C.S.	Puits	Réseau	Latrines	Electro pompes	Pompe manuel.	Moulin	Décortiq à mil	Batteuse	Décriqu. fonio	Charrette equine	Charrette asine
KOLDA	3	3	3	35	18	35	18	34	76	0	0	0	0	40
TAMBA	3	3	3	31	14	31	14	34	62	0	3	12	6	45
DIORBEL	3	3	3	36	20	36	20	32	90	11	5	0	36	14
THIES	3	3	3	16	8	16	8	16	83	4	4	0	27	14
DAKAR	4	2	2	2	0	2	0	4	25	1	0	0	27	7
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>120</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	<b>336</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>96</b>	<b>120</b>

**378 opérateurs formés** pour les équipements post-récolte et **1134 membres comités de gestion**  
**192 personnes ressources** pour les techniques maraichères et **546 membres comités de gestion des ouvrages hydrauliques.**  
**28 agents des cases de santé (ASC et Matrones)**

**28 animateurs (trices) polyvalents (es)** pour les Case des Touts Petits et **70 membres** pour la gestion



Complexe case foyer et case des touts petits  
de Wakhinane Nimzatt (PLCPI/FAD/FND)

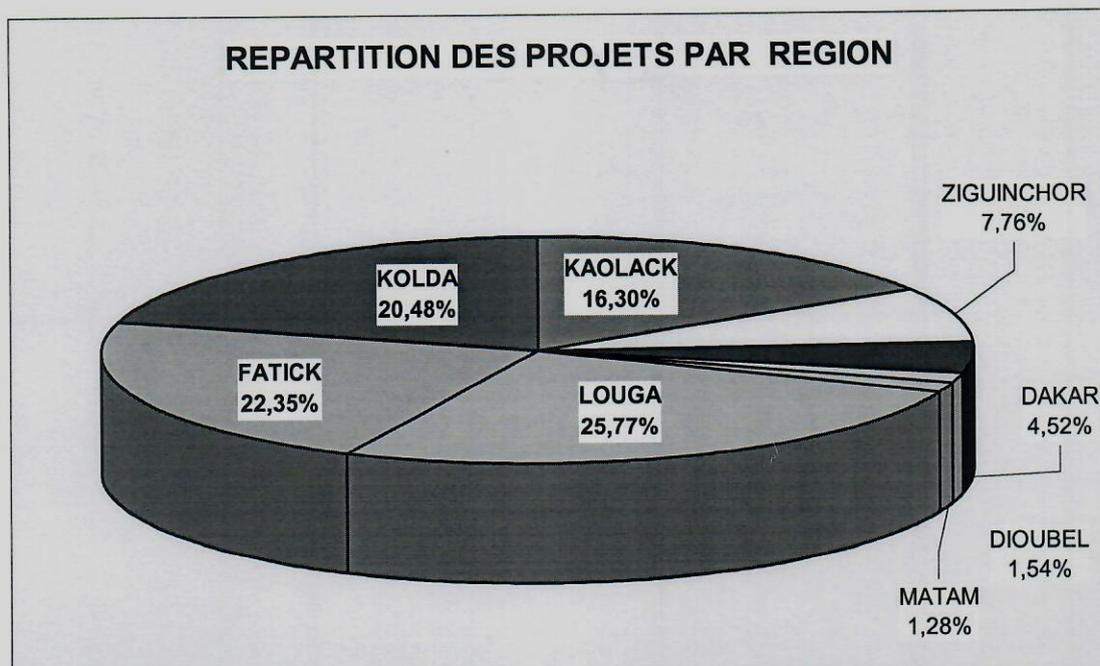
## 2° Au niveau de l'AFDS

La répartition physique par type d'infrastructure réalisée par secteur s'établit comme suit :

- **Secteur Santé** : 145 cases de santé construites et équipées, 17 postes de santé réhabilités et équipés et 3 maternités rurales construites et équipées.
- **Secteur Education** : 195 salles de classe construites et équipées avec la plupart des ouvrages annexes tels que blocs administratifs, murs de clôture, blocs sanitaires, cantines scolaires, rampes d'accès pour les handicapés et 04 garderies d'enfants construites et équipées.
- **Secteur Hydraulique** : 133 puits forés et équipés, 113 bornes fontaines réalisées.
- **Secteur Assainissement/Environnement** : 637 latrines familiales, 04 digues de protection et 11 autres projets d'équipement en matériels de lutte contre l'insalubrité et de pépinières villageoises de reboisement.
- **Secteur Formation Professionnelle et Socio Educative** : 60 centres de formation polyvalents, 04 foyers de jeunes construits et équipés, 05 centres de ressources communautaires et 05 foyers socio éducatifs
- **Socio Economie** : 58 magasins de stockage, 18 halles de marché et 10 parcs à vaccination construits et équipés
- **NTIC/communication** : 04 radios communautaires et accès à l'Internet.

Cette répartition des réalisations entre Micro Projets et Sous Projets reflète à bien des égards la priorité accordée, par l'AFDS, à l'amélioration de l'accès des populations pauvres aux services sociaux de base.

Il faut aussi noter que l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) a permis la réalisation de 1172 projets répartis en 653 Micro-Projets (MP), portant sur l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et 519 Sous-Projets (SP) axés sur les activités génératrices de revenus. Ces actions ont couvert huit (8) régions et quatorze (14) départements. Elles ont concerné à la fois des communautés rurales et des communes.



### Répartition géographique des investissements

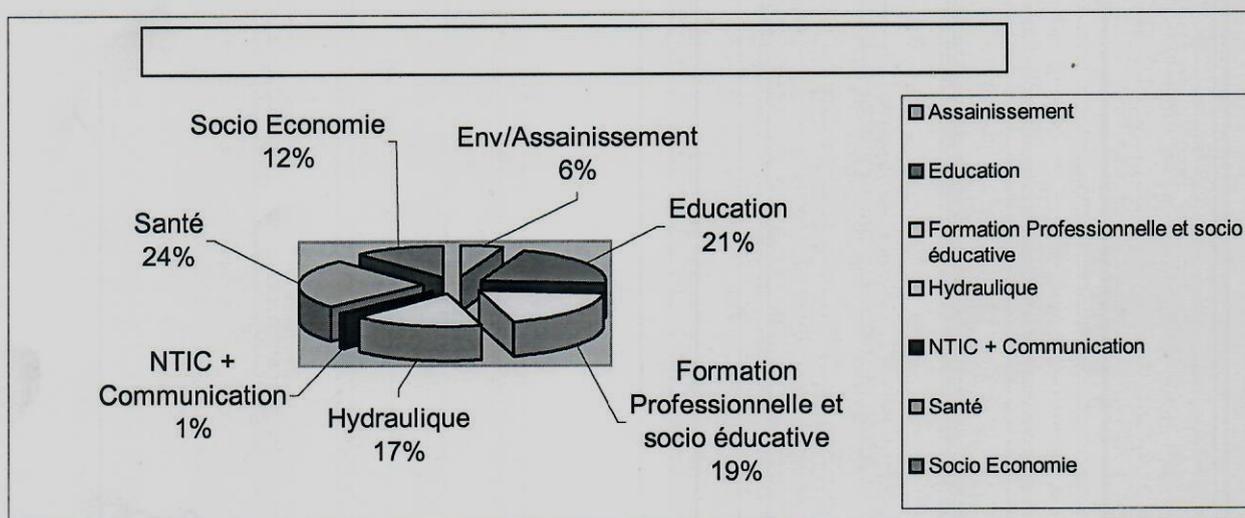
Tableau / Répartition des réalisations physiques par région

Régions	nombre de projets	Micro Projet	Taux mp	SP	Taux sp
LOUGA	302	162	53,64%	140	46,36%
FATICK	262	145	55,34%	117	44,66%
KOLDA	240	118	49,17%	122	50,83%
KAOLACK	191	86	45,03%	105	54,97%
ZIGUINCHOR	91	74	81,32%	17	18,68%
DAKAR	53	53	100,00%	-	0,00%
DIUBEL	18	8	44,44%	10	55,56%
MATAM	15	7	46,67%	8	53,33%

## Répartition du financement par secteur

Par rapport à la répartition des financements par secteur, le graphique ci-dessous montre que la santé occupe la première place avec un taux de 24%, suivi respectivement de l'éducation (21%), la formation professionnelle et socio-éducative (19%), l'hydraulique (17%), la socio économie (12%), l'environnement et l'assainissement (6%).

**Tableau Financement micro projets par secteurs**

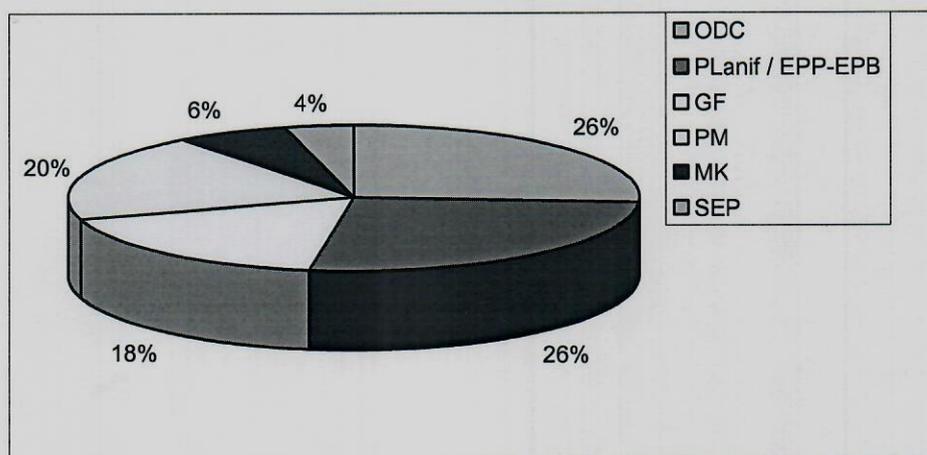


**Tableau / Répartition des financements par région (FCFA)**

REGIONS	NOMBRE DE PROJET	Taux Nbre de projets	Coût Total	SUBVENTION	CONTRIBUTION	Taux coût
LOUGA	302	25,77%	2 986 113 535	<b>2 801 846 629</b>	184 266 906	28,43%
FATICK	262	22,35%	2 410 406 450	2 256 034 667	154 371 783	22,95%
KOLDA	240	20,48%	1 816 470 931	1 701 466 960	115 003 971	17,29%
KAOLACK	191	16,30%	1 407 124 943	1 300 509 060	106 615 883	13,40%
ZIGUINCHOR	91	7,76%	956 934 188	905 701 462	51 232 726	9,11%
DAKAR	53	4,52%	707 217 611	672 239 611	34 978 000	6,73%
DIUBEL	18	1,54%	141 544 696	133 149 216	8 395 480	1,35%
MATAM	15	1,28%	77 956 135	73 383 060	4 573 075	0,74%
<b>TOTAL</b>	<b>1 172</b>		<b>10 503 768 489</b>	<b>9 844 330 665</b>	<b>659 437 824</b>	

Relativement au volet renforcement des capacités, **650 ateliers** de formation ont été réalisés de 2003 à 2006 et ont permis la formation de **21 960** responsables d'OCB. Les sessions de démultiplication assurées par les relais ont touché **658 800 acteurs** communautaires dans les villages et quartiers cibles du projet. Les femmes et les groupes vulnérables représentent 40% des participants à ces ateliers soit un effectif de **263 520** personnes formées.

**Tableau Répartition des personnes formée selon le module**



Ces performances sont obtenus grâce à la mise en application des recommandations de la Revue à mi-parcours du projet (2003) a permis de repositionner la FGB dans le dispositif d'intervention de l'Agence avec l'organisation avant le démarrage des diagnostics des besoins, de formations portant sur les processus d'identification participative des besoins (EPB), l'organisation et la dynamique communautaire (ODC). Ainsi, la formation n'est plus une activité « d'accompagnement » mais prépare les communautés à la prise en charge du programme.

Conformément à la Stratégie Accélérée de Développement des Compétences (SADEC), les relais communautaires ont assuré la conduite des ateliers sous la supervision des formateurs juniors. Le tableau suivant donne un aperçu des résultats atteints en 2004.

Régions	Ateliers ODC	Ateliers EPB	Villages	Personnes ressources formées
Fatick	15	15	172	415
Louga	14	14	114	342
Kolda	11	11	101	416
Kaolack	8	8	65	247
Dakar	6	6	67	176
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>520</b>	<b>1596</b>

L'obtention de ces résultats a été rendue possible grâce à la forte implication des relais et des personnes ressources formés et coachés dans le processus de mise en œuvre par les formateurs juniors et seniors.

En plus de la performance des résultats obtenus, ce changement d'approche a aussi permis de réduire considérablement les coûts de la formation FGB.

Le programme a également rendu possible, le renforcement des capacités des élus qui s'est poursuivi dans les régions avec une demande toujours plus forte. Cette activité a permis de boucler le test des 4 manuels conçus à cet effet. La vulgarisation de ces manuels a touché toutes les régions d'intervention de l'AFDS sauf celles de Ziguinchor.

Ces manuels portent sur :

- Le développement local et dynamique organisationnelle des collectivités locales ;
- La planification du développement local et le suivi de la gestion des projets
- Le développement local et passation des marchés
- Le développement local, la mobilisation et la gestion des ressources financières

Ces thèmes ont été illustrés par des guides qui portent sur :

- La Communauté Rurale, Organisation et Fonctionnement
- Calendrier Budgétaire des Communautés Locales / Étapes et Procédures
- Les Finances de la Communauté Rurale, Comment Mobiliser et Gérer les Finances locales ?
- Le développement local et la passation des marchés

Les résultats des formations des élus qui ont été organisées sont résumés dans le tableau suivant :

Régions	Modules								Totaux	
	DL et D Org des CL		PDL et Suivi des Projets		DL et MGRF		DL et PM			
	AT	PF	AT	PF	AT	PF	AT	PF	AT	PF
<b>Dakar</b>	2	41							2	41
<b>Fatick</b>	1	31	1	25					2	56
<b>Kaolack</b>	1	32	2	53	1	37	1	27	5	149
<b>Kolda</b>	2	42	1	44	2	45	2	38	7	169
<b>Louga</b>	2	50							2	50
<b>Total*</b>	<b>8</b>	<b>196</b>	<b>4</b>	<b>122</b>	<b>3</b>	<b>82</b>	<b>3</b>	<b>65</b>	<b>18</b>	<b>465</b>

**DOCL** = Développement local et Dynamique Organisationnelle des Collectivités Locales  
**PDL/SP** = Planification du Développement Local et Suivi des Projets **DL et PM** = Développement local et Passation des Marchés **DL et MGR** = Développement local, Mobilisation et Gestion des Ressources Financières

Ces formations organisées au niveau des régions ont touché environ 465 personnes et ont vu la participation des services techniques déconcentrés de l'Etat et permis :

- de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de la collectivité locale ainsi que le rôle de l'élu pour un développement harmonieux au niveau local
- de renforcer les relations de partenariat entre Communautés de base, collectivités locales et services déconcentrés de l'Etat pour la pérennisation des infrastructures communautaires
- d'évaluer l'importance de la communication entre acteurs du développement local avec l'organisation de forums communautaires
- d'adopter et de vulgariser le concept de « l'élu développeur »

Les formations visant le renforcement des capacités des relais quant à elles, ont démarré en 2003, et se sont poursuivies en 2004 avec un rythme plus intense. Le tableau suivant donne la répartition des relais selon leur domaine de compétence.

Régions/Thèmes/modules	ODC	EPB	PM	GF	Planification	Marketing	Total
Louga	90	20	70	50	30	20	280
Kolda	80	10	60	20	20	10	200
Fatick	40	12	65	30	20	11	178
Kaolack	20		30	20	20	12	102
Dakar	20	10	10	10	-	-	50
<b>TOTAL</b>	250	52	225	120	90	53	810

En 2005 et 2006 cette situation a été consolidée et donne une situation globale suivante sur le nombre de relais formés à la fin du programme :

Régions	Nombre de Relais formés
Dakar	47
Fatick	206
Kaolack	313
Kolda	363
Louga	286
<b>Total</b>	<b>1215</b>

Un répertoire des compétences a été établi à partir d'une grille de compétences par module pour les relais communautaires et les organes de gestion formés en FGB dans le cadre du programme ; Le tableau suivant donne les résultats de l'évaluation :

<b>Modules</b>	<b>Total répertoire</b>	<b>Total Meilleures compétences par module</b>
Evaluation Participative des Besoins (EPB)	617	302
Organisation et Dynamique Communautaire (ODC)	653	353
Gestion Financière (GF)	479	211
Passation des Marchés (PM)	792	530
Marketing (MK) <sup>1</sup>	319	210
Planification Participative	584	560
Suivi Evaluation Participatif (SEP)	353	259
<b>Totaux</b>	<b>3797</b>	<b>2425</b>

Les ateliers de formations ont facilité l'émergence de spécialistes locaux dans les différents domaines pour. Les modules Organisation et dynamique Communautaire (353 spécialistes), Passation des marchés (530) et Planification participative (560) ont eu plus d'impact en termes d'appropriation. Les noyaux de compétences ainsi formés vont faciliter en tant qu'élément de pérennisation et jouer un grand rôle dans l'animation des sessions de formation et l'appui/conseil après le retrait des formateurs FGB et le départ des opérateurs.

Un programme de renforcement des capacités des Comités d'animation, de sensibilisation et de formation (1 par village) en techniques de communication a aussi été mené, dans les 5 régions. L'approche méthodologique privilégiant l'interactivité, a permis de produire et valider les supports de communication les plus appropriés pour chaque région. Les membres des CAF à raison de 3 par CAF, ont été formés et assurent la démultiplication.

Les modules portant sur : les techniques et tactiques de communication, le répertoire des canaux de communication, l'identification des contraintes en communication, la recherche de solution et de consensus, les techniques d'animation et de mobilisation ont été dispensés. Au total **546** CAFS ont été formés soit **1638** personnes formées.

Le renforcement des capacités en suivi/évaluation participatif a permis l'organisation de **29** sessions de formation pour les relais communautaires au niveau des différentes zones d'intervention et la formation de **859** personnes. Les sessions de démultiplication de la formation ont touché **4387** personnes.

### **3° Pour le PAREP**

Au niveau stratégique, le bilan à mi parcours des réalisations est développé en articulation avec les domaines d'intervention stratégiques du programme définis dans le document d'appui. Cette articulation permet de mesurer le niveau de performance du programme au regard des objectifs fixés au départ.

Dans le cadre de l'appui aux sortants des écoles de Formation Technique et Professionnelle, le PAREP a recruté un consultant qui a permis de formuler des programmes d'insertion pour les jeunes sortants des CRETEF de Louga, Saint Louis, Matam, CETEF de Dagana, Podor, CRFP de Saint Louis et CDFP de Podor. Ces programmes, restitués au niveau des comités de suivi des centres ont servi de documents de référence pour l'élaboration des projets d'insertion des sortants des centres.

Deux études diagnostic relatives aux MEC financées par l'ex PELCP2 et aux nouvelles MEC des départements de Saint - Louis, Louga, Dagana, Podor et Matam ont aussi été réalisées. Les résultats de l'évaluation par la cellule ATCPEC des lignes de crédit de l'ex PELCP, mises en place dans des mutuelles des régions de Matam, Saint Louis, Diourbel et Tamba ont servi de base pour le choix des mutuelles performantes porteuses des financements des MP et de renforcer les lignes de crédit des mutuelles de certaines mutuelles comme Suqali Jigeenu Ndar à Saint Louis et MEC Ferlo/ADENA à Podor.

Le diagnostic de vingt sept (27) nouvelles MEC sur l'axe Louga - Saint Louis – Matam par les experts du PDER, de l'ARD, et de l'ANCAR a permis de choisir les mutuelles porteuses des lignes de crédit des Handicapés, des MP de Matam et des lignes de crédit destinées

aux femmes, prévues dans le plan d'urgence financé par la Coopération Luxembourgeoise pour renforcer le FDL.

Le PAREP a apporté un appui financier de deux millions de francs CFA (2 000 000) au CONGAD pour l'organisation d'un atelier de concertation et de partage à l'intention de ses membres.

Il en est de même du recrutement de six (06) consultants dans le cadre de la mise en place de l'Observatoire des conditions de vie et du développement Humain. Ces consultants ont travaillé sur la standardisation des données d'enquête, l'actualisation de la BADIS et l'harmonisation du traitement des données inscrite dans le plan d'action de l'OCV.

Au plan de la Coordination et du Suivi Opérationnel des PLCP, l'appui du PAREP a porté sur : l'achat et la mise en place d'équipements et de matériels de bureau pour rendre la Cellule de suivi opérationnel (CSO/MFDS) plus fonctionnelle, l'élaboration et la vulgarisation de la cartographie de la pauvreté en partenariat avec le Centre de suivi écologique, des réalisations des 3 (trois) PLCP du Ministère (AFDS, PLCP/BAD et PAREP) dans leurs régions d'intervention.

Au plan opérationnel pour l'essentiel, Le PAREP a axé son intervention prioritairement autour des infrastructures de base (éducation, santé hydraulique et infrastructures marchandes) dans les localités les plus pauvres.

La mise en place de toutes les infrastructures suit un processus qui part du choix suivant les besoins exprimés dans les PLD, du recrutement de maître d'œuvre pour l'élaboration des plans/ spécifications techniques et leur validation auprès des services techniques concernés (Districts sanitaires, IDEN, Hydraulique, SONES et SDE...). Les infrastructures sont réalisées par des entrepreneurs recrutés au niveau local suivant les procédures de passation de marché du PAREP, avec une participation des populations, des collectivités locales et des services techniques déconcentrés.

Ainsi pour :

### **1° L'AXE NORD : LOUGA – SAINT - LOUIS - MATAM**

Le programme avait la charge de finaliser les infrastructures non achevées de l'ex PELCP et la réalisation de nouvelles infrastructures prioritaires identifiées à partir des PLD lors des campagnes de communication.

#### **a. / L'achèvement des quatre (4) infrastructures de l'ex programme PELCP de l'axe Nord**

Toutes les infrastructures de base de l'ex PELCP dans les localités de Taredji, Alingo, Namardé et Agnam Tonguel sont achevées pour un **montant total de 29 004 485 F CFA**. Ces infrastructures ont été **équipées** sur les fonds du FDL pour un montant de **10 741 636 F CFA** et dotées en **médicaments** pour **2 316 923 F CFA**.

## b. / La réalisation de nouvelles infrastructures

Sur l'axe NORD, treize (13) nouvelles infrastructures ont été réalisées par l'antenne pour un montant total de 205 504 470 F CFA dont neuf (9) prises en charge par le FDL pour un coût de 138 016 797 F CFA et par le PAREP pour un montant de 67 487 673 F CFA. Ces infrastructures sont réparties dans les secteurs suivants :

☞ Dans le secteur de la santé cinq (5) nouvelles infrastructures sont réalisées avec la mise en place de hangar pour accompagnants, incinérateurs de déchets, mur de clôture et reboisement. Les équipements complets et la dotation en médicaments ont été financés sur les fonds du FDL grâce aux ressources de la coopération luxembourgeoise. La formation des matrones et des ASC a été assurée par les districts et les postes de santé des zones concernées.

### ➤ Equipement et dotation en médicaments des infrastructures sanitaires

En plus de l'équipements des quatre infrastructures de l'ex PELCP (Tarédji, Agnam Tonguel, Thiélaw et Namardé ) pour un montant de 10 741 636 F CFA , le FDL a financé les équipements médicaux pour la case de santé de Mberlé Bélé pour un montant de 3 762.712 FCFA HTVA. Des kits d'accouchement stérilisés contre le Sida et un kit de téléphonie rurale avec des plaquettes solaires sont aussi installés dans ces structures sanitaires.

Une dotation en médicament d'un montant de 2 491 923 F CFA a accompagné ces infrastructures.

Signalons par ailleurs que la mise en place des équipements sanitaires pour les infrastructures en cours de finalisation est prévue dans le prochain programme du FDL.



**Infrastructures et équipements sanitaires à Podor**

☞ **Dans le secteur de l'éducation, les six nouvelles infrastructures** réalisées par le PAREP contribuent à la réalisation du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF). Au niveau des CEM, la mise en place d'un Centre de Documentation et d'Information (CDI) équipé, composé d'une salle informatique, d'une salle de lecture et d'un bureau du gestionnaire constitue une innovation de taille introduite par le PAREP. L'objectif visé à travers ces CDI est de vulgariser et de faciliter l'accès des TIC aux populations des zones rurales les plus démunies, L'introduction des TIC a entraîné une forte émulation au sein des villages et des autres collèges de la localité qui veulent bénéficier des mêmes avantages.

➤ **Equipement des 4 infrastructures de Gaé, Aéré lao, et Thiambé**

Prise en charge par le FDL, l'équipement des infrastructures de Gaé, Aéré, et Thiambé concerne des tables bancs, des bureaux, des chaises (5 481 356 F CFA HTVA) et de matériels informatiques pour les infrastructures scolaires (4 299 000 F CFA HTVA). Il s'agit dans le cadre de ces opérations de mettre à la disposition des structures scolaires implantées en milieu rural d'équipements adéquats leur permettant d'assurer des enseignements de qualité et de familiariser les jeunes élèves à l'outil informatique, comme prévu dans le plan décennal de l'éducation.



**Infrastructures et équipements scolaires à gandon et Aéré Lao**

☞ **Dans le domaine des infrastructures marchandes :** Il s'agit essentiellement de la réalisation du marché de Ngeune Sarr pour un montant de **19.225.250 F CFA**. Il est composé de 14 cantines, un hall de marché, un bloc d'hygiène 6 boxes, un bureau gestionnaire et un Bac à ordure.



**Marché de la CR de Ngeune Sarr, Région de Louga**

☞ **Dans le secteur de l'hydraulique** : L'adduction d'eau potable du village Ndabé Sow dans la communauté rurale de MPal a été réalisée. Il s'agissait de faire le raccordement du village (1, 5 KM) à partir du réseau de la SDE pour un montant de 7 038 750 F CFA. sur le reseau Sones



**AEP de Ndabé Sow (CR de Mpal)**

**Tableau Récapitulatif des financements des Service Sociaux de Base sur l'axe Nord**

<b>Secteur</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant F CFA</b>	<b>Observations</b>
<b>Santé</b>	08	104 481 346	1 poste et 7 cases de santé
<b>Education</b>	06	100 837 205	3 CEM, 2 CDI et 3 écoles primaires
<b>Hydraulique</b>	02	9 960 154	1 puits et 1 AEP
<b>Marchand</b>	01	19 225 250	
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>234 503 955</b>	

**2° L'AXE TAMBACOUNDA**

Les réalisations par secteur sur cet axe se présentent comme suit ;

Pour la construction de salles de classe pour les CEM de Gouye et de Nettéboulou avec des blocs administratifs et Centres de documentation et d'information (CDI) ; Les salles de classes sont achevées, et sont fonctionnelles ; la commission a déjà procédé à la réception définitive du bloc administratif du CEM de Gouye. Le Bloc administratif et le CDI

du CEM de Néttéboulou ont fait l'objet d'une réception provisoire. La réception définitive devra être programmée par l'équipe restreinte chargée de finaliser les activités.



**Bloc administratif et centre de documentation et information du cem néttéboulou**

☞ L'équipement en tables bancs et mobilier de bureaux pour l'école de tuabou et la construction de 04 salles de classes dans les CR de Gathiary, Médina Fulbé ont aussi été réalisés. Dans le domaine des infrastructures marchandes et en vue de mettre en place un marché sous régional à l'image de celui de diaobé mais plus moderne, les groupements et associations des femmes de la région de tamba ont demandé au PAREP le financement d'une étude de faisabilité pour dégager la rentabilité économique et financière avant de se prononcer sur sa réalisation.

L'opportunité de mettre en place un tel marché s'explique par :

- ❖ la palette de produits d'origine agricole, animale, forestière, artisanale qui ne demandent que d'être mis sur le marché au grand bonheur des producteurs
- ❖ l'énorme besoin des populations pour certaines marchandises rares sur la place, notamment les produits maraîchers, le poisson, les articles électroménagers, les tissus et d'autres produits manufacturés.
- ❖ la frontière commune avec quatre (4) régions administratives (Kaolack, Matam, Louga, Kolda) et est limitrophe de quatre (4) pays que sont la Gambie, la Mauritanie, le Mali, la Guinée Conakry dont les populations commercent régulièrement avec celles du Sénégal.. C'est ainsi qu'un atelier régional de restitution a été organisé au mois d'octobre 2007 à Tambacounda avec la participative des autorités administratives, des les chefs de services régionaux, les représentants des ONG et des OCB, les organisations de femmes

et la société civile pour amener les acteurs locaux à s'approprier le document. Au terme de l'atelier, les principales conclusions et recommandations suivantes ont été retenues :.

- revoir le dimensionnement du site par l'étude,
- privilégier pour la recherche de financement, les stratégies de lobbying de même pour la recherche de partenaires privés et les bailleurs de fonds, la coopération décentralisée ainsi que les opérateurs privés;
- faire du projet, un projet évolutif vu l'ampleur des investissements
- mettre en place un comité de suivi du projet présidé par le gouverneur et dont le secrétariat sera assuré par le GADEC ;
- organiser un forum de partenariat avec les banques, les ONG et les opérateurs privés ;
- faire de sorte que les femmes, les OCB et les associations d'émigrés occupent une place de choix dans la constitution du capital de société.

### **3° L'AXE DIOURBEL- FATICK- KAOLACK**

#### **Construction de la maternité de Séane**

D'un coût de 8 449 410 FCFA, la réalisation d'un bloc maternité au niveau du poste de santé de Séane par l'entreprise Business Center de Kaffrine a été achevée depuis août 2006.

L'équipement prévu dans le PTA 2007 n'a pu être réalisé faute de financement.

#### **Construction du poste de santé de Ndereppe**

La construction du poste de santé de Ndereppe est achevée. Elle a été réalisée par l'entreprise EGTPÉ de Diourbel pour un coût global de : 14 315 665 FCFA

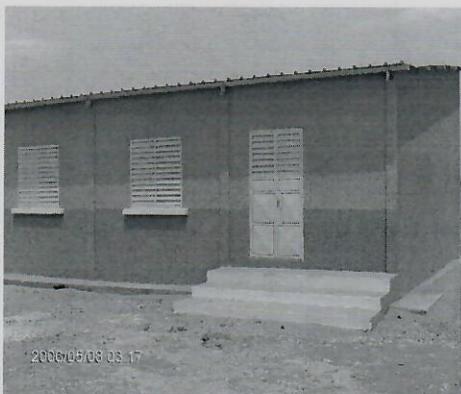
#### **Réalisation des travaux de construction de salles classe de l'école de Thieppe, d'un bloc de direction, et la réhabilitation d'un bloc de toilettes**

C'est à la suite d'une déclaration du Conseil rural et du sous préfet qui devaient fermer les deux salles de classes qui menaçaient de tomber et interrompre la scolarité des élèves que le PAREP est intervenu très rapidement. Ces travaux ont été réalisés en procédure d'urgence en 2005 alors qu'elles ne figuraient pas dans le P.T.A par l'Entreprise E.G.T.P.E. de Diourbel.

#### **Construction de deux salles de classe avec bloc de toilettes à Lagué et Touba Nguéyenne**

Ces deux infrastructures qui constituaient le même marché ont été réalisées par l'entreprise Compagnie Nouvelle du Sénégal (CNS) de Kaolack pour un coût de 9 009 000 FCFA. Les deux salles sont fonctionnelles depuis octobre 2006. Dans chaque

site, les travaux consistaient en la construction d'une salle de classe avec un bloc de latrine.



**Salle de classe à l'école de Lagué**



**Bloc de toilette de Lagué**

### **La Construction du mur de clôture de l'école élémentaire de Ngayokhème**

Ce projet avait pour finalité l'érection d'un centre d'examen CFEE et entrée en 6<sup>ème</sup> au niveau de la communauté rurale de Ngayokhème. En effet, ne disposant d'aucune école clôturée, la collectivité ne pouvait abriter aucun centre d'examen. Dès l'achèvement de la construction du mur de clôture qui a coûté 10 527 100 FCFA, L'école a été érigée en centre d'examen. .

### **Les cantines scolaires**

La construction et l'équipement de trois cantines scolaires avaient été retenus pour améliorer l'accès à l'éducation et la qualité des apprentissages au niveau de trois écoles qui reçoivent beaucoup d'élèves venant d'autres localités. Il s'agit des écoles élémentaires de Bambey Sérères (CR de Ngogom), de Thiakhar (CR du même nom) et du CEM de Malem Hodar. Ces Infrastructures n'ont pas été réalisées.

### **L'Environnement et gestion des ressources naturelles**

Il s'agit de la restructuration des villages de Diam diam, Tawa et hodar

Pour asseoir de meilleures conditions de vie en permettant aux intervenants de terrain de pouvoir appliquer leur programme de mise en place VRD primaires, un programme de restructuration des villages centres de Diam Diam, Tawa et Hodar a été lancé au niveau de la CR de Malem Hodar. En effet dans ces localités, la configuration de l'habitat est telle qu'il est complètement impossible de mettre en place des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphonie. En plus les inondations étaient fréquentes qui causaient d'importants dégâts.

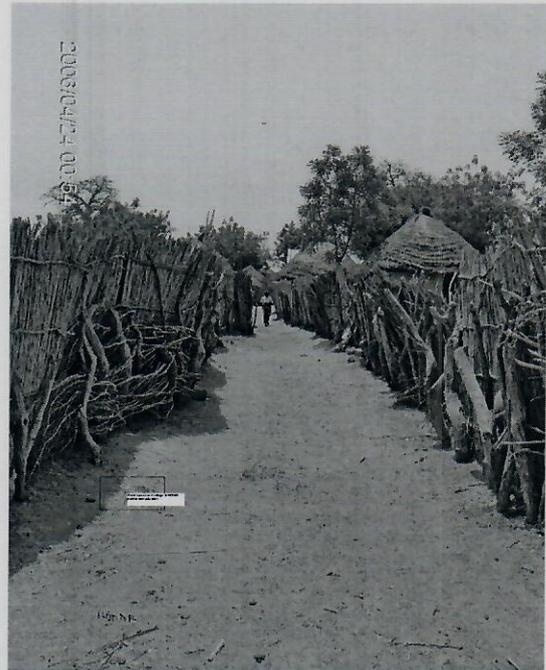
En 2006, la restructuration des villages de Tawa et Hodar a été entièrement exécutée en partenariat avec le CERP de Malem Hodar. Au total, plus de 1000 parcelles à usage

d'habitation et à usage collectif ont été délimitées. Actuellement le village de Hodar bénéficie d'une plate-forme multi fonctionnelle.

Les photos suivantes montrent la situation de référence des villages restructurés



**Bloc d'habitations sans voie de  
Communication à Hodar**



**Minuscule allée (moins de 2 m)  
au village de Diam Diam**

#### **4° L'AXE ZIGUINCHOR – OUSSOUYE - BIGNONA**

Il s'agit de réduire la prévalence de la pauvreté dans ces zones en facilitant l'accès à des services sociaux de base de qualité aux plus pauvres. Le bilan des réalisations se présente comme suit :

**La réhabilitation du poste de santé de Kaguitte, la construction d'un logement pour l'infirmier et d'un mur de clôture d'un coût global de 13 631 960 FCFA.** Cette structure médicale qui polarise 25 villages pour 11544 habitants correspond à un besoin réel des populations. Elles sont confrontées à un problème d'évacuation des malades surtout des femmes en état de grossesse. L'accès est difficile et la situation de conflit caractérisée par la présence des mines ne facilite pas les travaux de réhabilitation. Souvent les travaux en cours sont subitement abandonnés par les maçons et ouvriers à la moindre alerte. Présentement le poste de santé de Kaguitte est entièrement réhabilité à la grande joie des populations de la CR de Nyassia.

**La réhabilitation du Poste de santé de Mangoulène et le fonçage d'un puits alimentaire** dans la communauté rurale de Tengory pour un coût global de 12 499 805 FCFA. Le poste de santé a été entièrement réhabilité et mise à la disposition de la population.

**La construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à Fanda** où les classes qui servaient d'abris provisoires aux élèves ont été ainsi supprimées. L'école compte à

présent 12 classes fonctionnelles et polarise 12 villages. Le coût global du financement est de 10 275 814 FCFA. La construction du mur de clôture de l'école de Tendimane dans la communauté rurale de Tenghory pour un coût global de 10.150.000 F CFA. La construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école de Falméré dans la communauté rurale de Tengory.

La construction d'un CEM de trois salles de classes avec latrines dans la communauté rurale de Djibidione pour un coût global de 14.150.000

### Les Equipements Scolaires

Les écoles de Fanda, Niabina et Bouroufaye Diola ont bénéficié de l'appui du PAREP en tables –bancs, chaises, armoires et bureaux pour un coût global de 13 160 032 FCFA.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES INFRASTRUCTURES DE BASE**

Secteurs	Nombre				Equipement	Coût Infrastructures	Total
<b>Santé</b>	<b>Casade Santé</b>		<b>Poste de santé</b>				
Saint-Louis	07		01		14.234.348	104.481.386	118.985.734
Bambey			02			22.765.075	22.765.075
Tambacounda			-			26.131.765	26.131.765
Ziguinchor			02				
<b>Total</b>	<b>07</b>		<b>05</b>		<b>3.762.712</b>	<b>153.378.226</b>	<b>157.140.938</b>
<b>Education</b>	<b>Prim</b>	<b>CEM</b>	<b>CDI</b>	<b>Mur</b>			
Saint-Louis	3	3	2	1	9.780.356	110.617.561	
Bambey	4	2	2	1	5.580.000	41.047.850	
Tambacounda	2	1			13.160.032	48.051.080	
Ziguinchor						56.483.607	
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>4</b>		<b>28.520.388</b>	<b>256.200.098</b>	
<b>Hydraulique</b>	<b>Puits</b>	<b>AEP</b>	<b>Forages</b>				
Saint-Louis	1	1	1			9.960.154	
Bambey	0	0	1			20.508.122	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>			<b>30.468.276</b>	
<b>Marché</b>							
Saint-Louis	1					19.225.250	
<b>Environnement</b>							
Bambey	1					1.200.000	
<b>TOTAL</b>					<b>44.224.736</b>	<b>460.471.850</b>	<b>504.696.586</b>

## **Création de Richesses**

Le principe de «l'approche par la demande» prôné par le PAREP a été de rigueur durant tout le processus de mise en œuvre des Moyens et Petites Entreprises (MPE) qui s'est réalisé à travers trois (3) composantes qui sont: la promotion de Microprojets, de Micro et Petites Entreprises (MPE) et de lignes de crédit pour l'initiation d'AGR.

### **AU NIVEAU DE L'AXE NORD : LOUGA – SAINT LOUIS - MATAM**

Les Microprojets (PM) : Ce sont des projets issus d'une demande des populations (GIE ou GPF pour la plupart) des communes et des CR d'intervention avec le visa des collectivités locales.

- 1 Au niveau de la région de Saint Louis, quatorze (14) ont été sélectionnés et approuvés par la coordination, pour un financement de trente sept millions quatre cent soixante treize mille sept cent deux (37 473 702) F CFA dont quatre (4) MP financés par le FDL pour un montant de neuf millions deux cent douze mille cinq cent treize (9 212 513) F CFA.
  
- 2 Les financements concernent quatorze (14) OCB dont six (6) GIE composés exclusivement de femmes et huit (8) GIE mixtes (H/F) pour un nombre de 319 personnes dont 237 femmes et 82 hommes. Des formations techniques liées aux activités des MP ont été dispensées à tous les promoteurs. Les microprojets financés portent sur les secteurs d'activités suivants:
  - L'embouche bovine (07) d'un montant de 21.625.363F CFA;
  - L'aviculture (02) d'un montant de 2.559.060 F CFA;
  - La production ovine (02) d'un montant de 6.789.659F CFA;
  - Le maraîchage (02) d'un montant de 4.262.670 FCFA;
  - L'apiculture (01) d'un montant de 2.236.950 FCFA.

**Dans la région de Matam**, le même processus adopté a abouti au choix de quatorze (14) **MP** au niveau du comité de sélection. Les localités concernées sont les CR de Ogo (5 MP), Agnam Civol (4 MP) et la Commune de Matam (5 MP).

La diversification des partenaires dans la mise en œuvre des MP proposée lors de la mission de Revue du PAREP/FDL a abouti à la signature d'un protocole d'accord avec le Service Départemental d'Appui au Développement Local (SDADL) qui a une représentation jusqu'au niveau local (CADL ex.CERP), en vue d'accompagner les porteurs de projets issus des zones d'intervention de la Région de Matam.

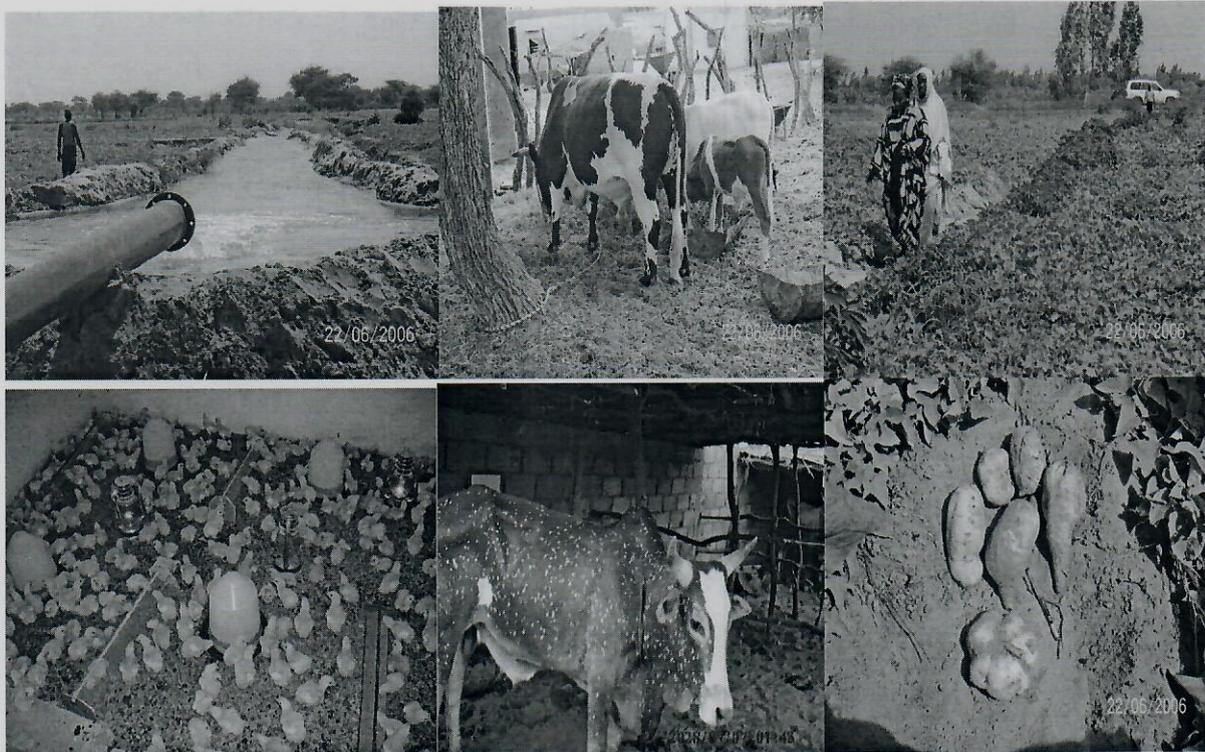
Au Total 14 MP sont reformulés par le SDADL de Matam pour un montant total de quarante millions quatre cent soixante quatorze mille cent quatre vingt dix **(40 474 190 FCFA)** dont trois millions cinq cent trente et un mille dix neuf **(3 531 019 F CFA)** comme apport personnel des promoteurs et trente et un millions sept cent soixante dix neuf mille cent soixante onze **(31 779 171 F CFA)** financés par le FDL et le PAREP.

Les financements sont domiciliés dans les mutuelles d'épargne et de crédit agréées par le PAREP. Il s'agit de la CECAM pour la commune de Matam et la CR de Ogo, la MEC DGL FELO pour la CR de Agnam Civol. Ces financements sont destinés à quatorze **(14) OCB** dont onze (10) GIE composés exclusivement de femmes et quatre (4) GIE mixtes pour un nombre de **660 personnes (dont 614 femmes et 46 hommes)**. Les MP du Département de Matam portent essentiellement sur:

- ◆ 04 projets d'Embouche ovine d'un montant de : 9 126 180 F CFA
- ◆ 02 Embouche Bovine pour u montant de : 4 263 930 F CFA
- ◆ 04 projets maraîchers d'un montant de : 9 691 191 F CFA
- ◆ Les TIC (01) pour un montant de : 2 261 700 F CFA
- ◆ 01 Moulin à mil d'un montant de : 1 636 380 F CFA
- ◆ 01 Unité de Fabrique de Savon pour : 2 564 370 F CFA
- ◆ L'artisanat (01) de Teinture d'un montant de : 2 235 420 F CF

Au total **32 MP** sont financés pour un montant **83 283 368 F CFA** au profit de **1025 personnes** dont **897 femmes et 128 hommes**. Parmi ces MP le FDL a financé **20 MP** pour un montant de **47 671 684 F CFA**.

Dans le cadre de la **lutte contre le VIH/Sida**, **4 MP** au profit des **PVVIH/SIDA** à Saint Louis, Podor, Matam et Louga ont été financés pour un montant total **14 030 495 F CFA**. Sur les 4 MP, 2 sont financés par le FDL pour un montant de **6 680 000 F CFA**. Ces MP sont accompagnés par les services départementaux de l'action sociale et l'opérateur ASREDIF.



MP financés dans la CR de Mbane et Gandon

**a. Les lignes de crédit :** Ce sont des fonds domiciliés dans des MEC pour le financement de projets très variés visant aussi bien des demandes individuelles que collectives. Les projets financés par ces lignes de crédit sont sélectionnés par les comités de crédit des MEC.

**Ces dernières assurent** La gestion du crédit, le suivi du remboursement en relation étroite avec les comités de suivi mis en place au niveau des localités. Au total **18 lignes** de crédits sont mises en places en milieu rural et urbain, dans les régions Louga, Saint Louis et Matam, pour un montant de quatre vingt seize millions neuf cent soixante onze mille (**96 971 000 F CFA**). Ces financements sont ainsi répartis :

**Renforcement des lignes de crédit des MEC SUQALI JIGGEENU NDAR** de la commune de Saint Louis pour un montant de **10 000 000 F CFA**. Avec un crédit cumulé de **16 050 000 F CFA** et un taux de remboursement à échéance égal à 90%, la mutuelle Suqali Jiggeenu Ndar est à son troisième comité de crédit avec cent quinze (115) bénéficiaires dont sept (7) hommes, cent deux (102) femmes et six (6) GPF. Les financements touchent les secteurs de l'aviculture, de la couture, du maraîchage, du micro jardinage, de l'élevage, de la teinture, de la transformation des fruits et légumes, de la restauration et du commerce.

**Renforcement de la MEC ADENA Ferlo dans la CR de Gamadji Saré** (Département de Podor). Après une troisième rotation de financement, le montant cumulé des différents financements qui s'élève à **16 389 540 F CFA** a permis de financer 68 promoteurs dont 45

groupements. Le niveau de remboursement est de 15 426 449 F CFA sur un total de 17.864.599 F CFA de crédit accordé soit un taux de remboursement des créances échus de 86,35 %. Sur les deux (2) lignes de crédit de 20 000 000 F CFA, 183 AGR ont été financées pour un crédit cumulé de 32 439 540 F CFA soit un taux de remboursement de 88,5 %.

### **Mise en place de ligne de crédit pour les handicapés de Louga, Saint Louis et Matam**

Une stratégie d'appui aux personnes handicapées est élaborée par le programme, le PARTENARIAT (ONG partenaire), et le CPRS (Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale de Saint Louis). Cette stratégie restituée et validée au niveau de l'axe Nord a permis au PAREP à travers le FDL de mettre en place six (6) lignes de crédit au profit des personnes handicapées des départements de Podor, Dagana, Saint Louis, Matam, Louga et Kébémér.

Cent quatre vingt dix (**190**) **projets** d'AGR sont financés pour un montant total de vingt quatre millions neuf cent cinquante cinq mille (**24 955 000**) **F CFA**. Le financement s'est effectué à travers les mutuelles de MECARUL (Louga et Kébémér), CECAS (Saint Louis), WAMEC (Dagana), CECAP (Podor) et CECAM (Matam)

Le remboursement s'effectue de manière satisfaisante grâce au suivi rigoureux assuré par les services départementaux de l'Action Sociale et les Fédérations des handicapés. Dans toutes les zones couvertes le taux de remboursement dépasse les 80%. Parmi ces bénéficiaires, les femmes ont donné plus de satisfaction lors de cette première échéance avec un taux de recouvrement de 100%.

### **Mise en place de ligne de crédit au profit des femmes en milieu urbain et rural**

En réponse à une forte sollicitation des groupes les plus vulnérables notamment les femmes et suite à l'exploitation des résultats du diagnostic des mutuelles effectué sur l'axe Louga, Saint Louis et Matam, le FDL a pris en charge à travers le plan d'urgence, la mise en place de lignes de crédits d'un montant de cinquante millions (**50 000 000**) **F CFA** dans les quartiers des communes d'intervention et les CR non encore touchées par les Micro Projets et les MPE. Ces crédits ne sont encore mis en place compte tenu de la réception tardive des ressources du FDL affectés au plan d'urgence reçus après la clôture du programme.

L'impact réel des lignes de crédit sur les groupes vulnérables notamment les femmes a pu se mesurer à travers les résultats satisfaisants obtenus par les MEC Suqali Jigeenu Ndar et Ferlo/ADENA.



AGR financées par les lignes de crédit de la mutuelle SJN

### **Ligne de crédit pour les femmes de l'association des PVVIH de Saint Louis**

Suite à une forte demande, l'antenne s'est engagé à prendre en charge une ligne de crédit pour la section féminine de l'association des PVVIH de Saint Louis pour un montant de deux millions seize mille (**2 016 000 F CFA**), au profit de **20 femmes**.

Au total quatre vingt seize millions neuf cent soixante onze mille (**96 971 000 F CFA**) sont financés sous forme de lignes de crédit.

**b. Les Micro et Petites Entreprises (MPE) :** Ce sont des Micro Entreprises en création ou à consolider prises en charge dans le cadre du FDL en collaboration avec les partenaires impliqués (ONUDI/PDER, PAREP et BIT). Le financement est assuré par le FDL.

Le comité de sélection a retenu sept (07) projets MPE dans les domaines ci-après: transformation des produits laitiers, fabrication d'aliments de bétail et de volaille, production de farine infantile et céréales, sérigraphie, iodation de sel, charcuterie et production de farine de poisson.

La démarche partenariale a été privilégiée tout au long du processus avec des cofinancements pour certains projets (Projet de sel iodé de Gandon avec Plan International et UNICEF, Projet aliment de bétail et de volaille de Richard-Toll avec Hunger Project, farine de poisson avec l'ADC ....).

Après le déroulement d'un programme de développement organisationnel et institutionnel et la mise en situation des promoteurs dans des Entreprises incubatrices, le FDL a financé les **sept (07) MPE** pour un montant Total de Trente Cinq millions deux cents six mille neuf cent quarante cinq (**35 206 945 F CFA**) au profit de **145 personnes dont 86 femmes et 59 Hommes**.

## ITE DE FABRIQUE D'ALIMENT BETAIL



MPE financées à Richard Toll et Saint Louis

### **Insertion des jeunes diplômés des Centres de Formation Technique et Professionnelle**

Dans le cadre de l'appui aux sortants des écoles de Formation Technique et Professionnelle, un consultant a été recruté pour la formulation d'un programme d'insertion pour les jeunes sortants des Centre d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (CETFP) de : Louga (CRETf), Saint Louis (CRETf et CRFP), Matam (CRETf), Dagana (CETF), Podor (CETF et CDFP). Après la mise en place d'un comité de suivi au niveau de chaque département concerné, un programme d'insertion est formulé au profit des centres. Les restitutions effectuées dans les différents de formation en présence des comités de suivi a permis aux sortants d'avoir une idée précise de leur projet d'entreprise et d'élaborer un calendrier d'exécution des activités à mettre en œuvre. La démarche insertion comporte les phases d'identification, de formulation, d'organisation, de renforcement des capacités (institutionnelles, techniques, managériales et de gestion), de financement, d'installation et d'accompagnement. Chacune de ces phases se déroule suivant une approche participative qui implique, autour des promoteurs, les acteurs locaux (économiques, administratifs et académiques), membres du comité de suivi du programme insertion. Le dispositif de financement donne la priorité au SFD dans sa composante Mutuelle d'épargne et de crédit. Les opérations de financement sont gérées par une mutuelle du lieu d'implantation du projet d'entreprise, sous la supervision et le suivi du comité de suivi et de l'équipe du FDL.

3 Dans le domaine du partenariat, les collectivités locales accordent un intérêt particulier au programme d'insertion. Elles lui apportent ainsi la caution morale et politique nécessaire à sa réalisation.

En collaboration avec le PDER/ONUDI, le FDL a accompagné les sortants dans l'élaboration de leurs projets d'entreprise, après avoir participé à des sessions de renforcement des capacités institutionnelles/organisationnelles et de mise en situation.

L'intervention du PDER/ONUDI a été sollicitée pour l'accompagnement technique et technologique des promoteurs. Ensuite, le PAREP a assuré l'organisation, le financement, l'installation et la consolidation des initiatives. Le tableau qui suit nous renseigne sur la nature et le montant des projets d'insertion financés.

Notons par ailleurs que par manque d'informations le CRETIF de Saint Louis n'a pas été retenu pour financement. Cependant, un projet de renforcement d'une unité de style et de mode initié par des sortantes du CRETIF de Saint Louis et appuyé par le centre d'incubation de projets de femmes de l'ONG NCNW a été retenu pour financement. Au total 7 projets d'insertion sont en cours de financement pour un montant de 27 569 158 F CFA. Ces projets regroupent 70 jeunes dont 52 femmes et 18 hommes.

#### **Projets d'insertion des sortants des CETF**

Intitulé	Localisation	Nombre		Montant du Financement		Observations
		Fem.	Hom.	Coût global	Montant sollicité	
Projet Textile Moderne	Matam Commune	10		5 137 375	4 623 635	
Projet Restauration	Podor Commune	10		4 025 300	3 622 770	
Projet Mécanique Moteur	Podor Commune	01	09	5 000 000	4 500 000	Le projet pas prêt
Projet Textile Moderne	Dagana Commune	10		5 162 375	5 724 338	
Projet BTP	Saint-Louis Commune	01	09	5 140 000	4 626 000	
Projet Teinture Batik	Louga Commune	10		1 169 350	1 052 415	
Projet unité de style et mode	Saint Louis Commune	10	0	3 800 000	3 420 000	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>52</b>	<b>18</b>	<b>29 434 400</b>	<b>27 569 158</b>	

## Tableau récapitulatif des financements des MP/MPE/AGR sur l'axe Nord

Type de projets	Nombre	Bénéficiaires		Montant F CFA	Observations
		H	F		
<b>MP</b>	32	128	897	83 283 368	20 MP par le FDL pour 47 671 684 F Et 12 par le PAREP pour 35 611 684 F
		1025			
<b>Lignes de Crédit</b>	18 pour le financement de 935 projets	111	824	96 971 000	15 lignes de crédit sont financées par le FDL pour un montant de 81 971 000 F et 15 000 000 F par le PAREP.
		935			
<b>MPE</b>	07	59	86	35 206 945	Financement FDL
		145			
<b>Projets insertion</b>	07	18	52	27 792 613	Financement FDL
		70			
<b>TOTAL</b>	<b>981</b>	<b>306</b>	<b>1859</b>	<b>243 253 926</b>	<b>Dont 192 642 242 F pour le FDL et 50 611 684 F pour le PAREP</b>
		<b>2165</b>			



## AU NIVEAU DE BAMBEY

### a. **Mise en place et structuration de mutuelles**

En fin 2005, trois protocoles d'accord ont été signés avec des opérateurs partenaires pour la conduite du processus de mise en place ou de structuration/renforcement institutionnel de mutuelles d'épargne et de crédit. Il s'agissait de l'appui à :

- la conduite du processus de mutualisation du projet AGR et de structuration de la mutuelle calebasse de développement (tous les deux de Bambey) avec AJCODEV ;
- la mise en œuvre du fail de la mutuelle de Malem Hodar avec l'APCP ;
- la mise en œuvre du FAIL et la conduite du processus de création de la mutuelle de Ngayokhème de l'Agence TaaTaan.

L'exécution de ces protocoles d'accord a abouti à la création des mutuelles « NATANGUE » de Ngayokhème et la mutuelle Thiapy de Bambey qui ont obtenu leur agrément durant le mois d'août 2006. En ce qui concerne les mutuelles Calebasse de Bambey et « Natangue » de Malème Thiallène, les problèmes de fonctionnement constatés lors des diagnostics institutionnels ont été résolus.

### b. **Mise en œuvre des lignes de crédit**

Durant, l'année 2006, le PAREP par l'entremise de l'antenne de Bambey a mis en place au profit de mutuelles ou d'organisations de base plusieurs lignes de crédit. Après signature de protocoles d'accord avec les structures bénéficiaires pour la pérennisation des financements. La situation de ces lignes de crédit se présente ainsi qu'il suit :

#### **La MEC NATANGUE de Ngayokhème**

Après l'obtention de son agrément, la MEC NATANGUE de Ngayokhème a reçu une ligne de crédit de **dix millions (10 000 000) de FCFA**. Ces fonds ont servi au financement de **23 microprojets** dans les domaines de l'embouche bovine et ovine, du commerce, des banques céréalières villageoises. Les dossiers de projets ont été étudiés par l'opérateur TAATAAN et la sélection par le comité de crédit de la MEC.

#### **La MEC NATANGUE de Malem Thiallène (CR de Malem Hodar)**

Cette mutuelle restructurée a bénéficié d'une ligne de crédit de dix millions (10 000 000) de FCFA qui a permis le financement de 130 micro projets. Avec les remboursements de la première échéance (septembre 2006), le Comité de crédit a procédé à un nouveau financement de 21 projets pour un coût d'un million six cent quatre vingt mille (1 680 000) FCFA.

Dans un souci de minimiser les risques d'impayés compte tenu du moment de mise en place des financements (période de soudure) et de satisfaire le maximum de sociétaires, les dirigeants de la MEC ont fixé des plafonds individuels relativement faibles pour la première génération de projets. Le taux de remboursement de 45% est très faible. Les emprunteurs, après plusieurs délais accordés ne font pas preuve de bonne volonté pour rembourser. Le sous préfet a été saisi dans ce sens.

### **La MEC THIAPY de Bambey**

Cette mutuelle qui a obtenu son agrément en août 2006 est créée sur les cendres du défunt Projet d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus (PA.AGR) de Bambey initialement mis en place par LIFE sur financement de l'ex PELCP. Elle a bénéficié d'un transfert de fonds de **onze millions neuf cent trente trois mille huit cent vingt (11 933 820) FCFA** issus des ressources de l'ex PAGR ainsi que de valeurs réalisables d'un montant de **2 342 154 FCFA** constituées de portefeuille de crédit en difficultés du PAGR.

Avec ces fonds, la mutuelle THIAPY a octroyé **128 crédits** pour un cumul de **14 060 000 FCFA** en **5 comités de crédit**. Cette mutuelle qui intervient en milieu urbain et semi urbain a financé de projets concernant des activités très variées telles que : le commerce divers, l'embouche bovine, ovine, l'artisanat et les services etc.

Les femmes ont reçu la plus grande part des services offerts par la MEC THIAPY : 60% des montants contre 40% aux hommes.

C'est dans cette mutuelle qu'a été logée la ligne de crédit de trois millions (3.000.000) de francs CFA au profit de l'**Association des Handicapés du Baol**; les crédits sont normalement remboursés.

### **MEC CALEBASSE de Bambey**

La Mec Calebasse de Développement des femmes du département de Bambey a reçu du PAREP une ligne de crédit de **dix millions (10 000 000) de FCFA**. Avec l'appui de AJCODEV, 40 microprojets générateurs de revenus ont été étudiés et sélectionnés par le comité de crédit. La dernière situation faite de l'utilisation de la ligne de crédit par l'opérateur en juillet constate la distribution effective des financements avec un déroulement normal des activités.

### **Le réseau « SUXALI JIGEENU KAOLACK »**

Il a bénéficié d'un virement de crédit de dix millions versés en deux tranches **cinq millions (5 000 000) de FCFA** au mois de novembre 2006 ; le reste en en Février 2007 pour le financement de 27 projets.

L'Opérateur CADDEL a été recruté par un appel à la concurrence pour former, encadrer le processus de « mutualisation » du Réseau, faire les études de projets à financer ; un Protocole a été signé avec le PAREP à cet effet.

Un autre protocole tripartite PAREP – RESEAU – MEC porteur a été signé qui définit les modalités de mise en œuvre de cette première tranche de la ligne de crédit.

Deux comités de crédit ont déjà siégé ; le taux de remboursement est de 100%.

En résumé, la répartition sexo-spécifiée des bénéficiaires tant du point de vue du nombre d'A.G.R. financées que du montant des financements est nettement en faveur des femmes ; en effet 243 sur 389, soit 62,46% des AGR est au profit des femmes tandis que des 55. 545. 000F financés, les 37. 615.000F soit 68% des financements est allé aux femmes.

Avec 69% des financements octroyés à partir des nouvelles ligne de crédit, le commerce divers reste l'activité principale des demandeurs de projets. Les plafonds appliqués par les différentes Mec dans l'octroi de crédit ont favorisé une telle situation. Par ailleurs, avec ses bénéfices obtenus dans le cours terme, cette activité reste très adaptée aux conditions d'octroi du crédit et aux stratégies de lutte contre la pauvreté des acteurs locaux. Vient ensuite l'élevage (embouche bovine et ovine principalement et aviculture moderne) avec 25% des financements.

Par ailleurs, exception faite de Ngayokhème où il y a une bonne répartition des financements suivant les activités, partout ailleurs des déséquilibres criards sont constatés en faveur du commerce. Il est aussi un manque de diversification des financements des mutuelles intervenants en zone rurale : 2 activités (embouche et commerces) financées par les MEC « Natangué » de Ngayokhème et Malem hodar. La MEC qui le plus diversifié ses financements reste le Thiapy de Bambey.

**TABLEAU DES FINANCEMENTS PAR SECTEUR SELON LES MEC SUR L'AXE CENTRE**

Activités	Artisanat		Commerce		Elevage		Maraîchage		Services	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Natangué de Ngayokhème	0	0	16	8 150 000	27	7 900 000	0	0	0	0
Natangué de malem	0	0	138	9 915 000	13	1 220 000	0	0	0	0
Calebasse de Bambey	1	250 000	28	7 000 000	11	2 750 000	0	0	0	0
Le THIAPY de Bambey	12	1 110 000	90	9 850 000	15	1 700 000	5	300 000	6	700 000
Réseau SJ KK	5	800 000	21	2 100 000	1	100 000	0	0	0	0
<b>T O T A L</b>	<b>18</b>	<b>2 160 000</b>	<b>277</b>	<b>37 015 000</b>	<b>67</b>	<b>13 670 000</b>	<b>5</b>	<b>300 000</b>	<b>6</b>	<b>700 000</b>

### **Appui aux anciennes mutuelles**

En 2005, les transferts de ressources financières issues des FAIL des collectivités locales ont permis aux mutuelles « DAR MANKOO » de Lambaye, SUXALI de Baba Garage et FAGARU de Ngoye bénéficiaires en 2005 de mener des activités de financement avec des fortunes très diverses. En effet au niveau des MEC de Lambaye et de Ngoye, le fonctionnement est très problématique. Aucune situation fiable n'est disponible eu égard à la tenue approximative des comptes et au niveau élevé des impayés. Lambaye est en quasi situation de cessation de paiement alors qu'à Ngoye seules des mesures exceptionnelles appuyées par les autorités administratives et élus locaux peuvent sauver la situation. Cette situation est la conséquence des importants crédits en souffrance enregistrés dans la gestion des FAIL gérés avec le RéseauAfrique 2000 lors du PELCP.

Par contre la MEC SUXALI de Baba Garage (**photo ci-dessous**) présente des résultats d'activités fort encourageants et méritent dans la mesure du possible un appui additionnel en ressources financières pour satisfaire la demande croissante de financement estimé à 10 millions par mois. Les possibilités actuelles de financement de l'institution sont de l'ordre de 7 millions FCFA. Durant l'exercice 2006, cette mutuelle a tenu **14** comités de crédit (**en moyenne plus d'une fois par mois**) pour un volume global de quatre vingt treize mille deux cent soixante quinze mille francs (**93 275 000**) FCFA. En outre, en 2006, le sociétariat a augmenté de **136 personnes**, soit un accroissement de **28%** par rapport à la situation de 2005.

Même si, avec l'appui de l'antenne, une part importante des ces ressources financières alors mises en place par l'ex PELCP sous forme de FAIL a été récupérée et transféré sous forme de lignes de crédit au niveau des mutuelles « suxali » de baba garage, « Dar Mankoo » de Lambaye et « Fagaru » de Ngoye, la situation est rendue difficile par l'affectation des anciennes autorités administratives (Sous-préfets de N'Goye, et Lambaye, Préfet de Bambey) ; le nouveau Préfet et les nouveaux Sous-préfets n'ont trouvé aucun dossier qui pourtant existait ; de plus les Présidents des CIVD et des Conseils ruraux refusent de porter plainte ou de convoquer des A.G. pour des raisons politiques ou par ce qu'impliqués dans les dettes.



**Mec suxali Baba Garage**

### **Mise en place du FAIL**

Il faut rappeler que le fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL) a été mis en place par le PELCP en 1999 dans les CR de Lambaye, Baba Garage et Ngoye. Le FAIL est constitué d'un montant financier mis à la disposition de la CR pour financer des projets AGR/GRN au bénéfice des groupements ou associations. Les populations participent à la gestion du FAIL à travers des structures relais, en l'occurrence le CIVD sous l'égide du Conseil Rural.

### **Financement des projets des PVVIH/SIDA**

Un contrat relatif au financement des PVVIH/SIDA des régions de Kaolack et Fatick pour un montant de 18 000 000 F CFA a été signé. Le montant viré au niveau des mutuelles porteuses a permis de financer 11 projets dans divers secteurs.

## AU NIVEAU DE TAMBACOUNDA

### **a. Dans la Communauté Rurale de Dimboli**

Le CIVD est fonctionnel. Une ligne de crédit de 10.000.000 FCFA a été dégagée et logée à la mutuelle de l'UNACOIS/DEF de Kédougou pour financer les 25 micro-projets retenus par le Comité de sélection.

***Tableau récapitulatif des projets FAIL/Dimboli***

Types de projet	Montant du financement			Apport
	AGR	GRN	Total	
Maraîchage	2.500.000	487.000	2.987.000	298.700
Commerce de céréale	2.500.000	1 210 000	3.710.000	371.000
Apiculture vente de miel	500 000	127 000	627. 000	62. 700
Transformation beurre de Karité	1.000.000	449 000	1.449. 000	144.900
Commerce de Bétail	1 000 000	227 000	1 227 000	122 .700
TOTAL	7.500.000	2.500.000	10.000.000	1.000.000

### **b. Dans la Communauté Rurale de Nétéboulou**

Les études sur la **réorganisation des Terroirs villageois** ont été réalisées. Le CIVD a été mis en place en collaboration avec l'ARDD recrutée à cet effet.

L'intérêt de ces études réside dans la mise en place des CVD et CIVD qui vont impulser le développement économique et social dans les deux (2) communautés rurales concernées.

Le Financement de GIE et GPF à Nétéboulou (par anticipation) dans le cadre de la collaboration avec la direction régionale de la pêche continentale a consistait à appuyer des groupements de jeunes pour le développement de la pêche continentale dans certaines mares sises dans la CR de Nétéboulou. Les GPF devant se charger des opérations de vente, à côté de leurs activités maraîchères. Celle-ci a été reportée dans la deuxième phase du PAREP pour des raisons budgétaires.

### **c. Dans la Communauté Rurale de Gathiary**

#### **Financement GIE ET GPF du CIVD de Gathiary / Reliquat RA 2000 du PELCP.**

Le CIVD de Gathiary a déjà versé plus de 6.000.000 de FCFA dans les comptes du CMS de Kidira et attend impatiemment la signature du protocole avec le CMS pour le

financement de ses GIE ET GPF et en attendant aussi la libération du reliquat d'un montant de 5 millions. Les négociations avec le CMS en vue du portage de la ligne de crédit n'ayant pas abouti, il a été décidé de virer l'argent dans le compte de la MECADR qui va procéder au financement des 5 GIE restants.

Rappelons que les 6.000.000 de FCFA que le CIVD de Gathiary a versé au CMS de Kidira, proviennent des recouvrements des premiers crédits accordés à 6 GIE. Ce recouvrement a été possible grâce à l'intervention de l'Antenne PAREP appuyée par la sous préfecture de KENIABA.

#### **d. Dans la Communauté Rurale de Médina Fulbé**

Les études sur la réorganisation des Terroirs Villageois sont achevées. Le rapport définitif est disponible. La mise en place du FAIL est reportée à la deuxième phase du PAREP.

#### **e. Ligne de crédit des personnes handicapées du Département de Tambacounda.**

Dans le cadre de l'appui à ce groupe vulnérable un montant de 5.000.000 FCFA a été dégagé et logé dans le compte de la MECADR sous forme de ligne de crédit. Il s'agit d'une expérience test qui, si elle est concluante, bénéficierait de ressources plus conséquentes. Les premiers bénéficiaires de financements ont reçu une formation en techniques de gestion de micro-projets.

#### **f. Appui aux personnes vivant avec le VIH/SIDA**

Dans le cadre de l'appui aux PV/VIH, une ligne de crédit de 5000.000 FCFA devait être mise en place avant la fermeture du programme le 31 décembre 2007. Celle-ci est destinée au financement des microprojets retenus par le comité de sélection mis en place au niveau de la coordination nationale. Un opérateur a été recruté au niveau national pour appuyer le processus. Ce financement a été reporté sur les engagements à finaliser avec le reliquat des fonds

### **AU NIVEAU DE ZIGUINCHOR**

#### **a. Les Mécanismes d'appui à la création et à la promotion des MPE en milieu rural et périurbain et urbain**

L'analyse de la dynamique d'organisation du terroir villageois de la CR de Tenghory permet de justifier l'intérêt de la mise en place du Fonds d'appui aux initiatives locales (FAIL).

La réorganisation du terroir villageois conduit vers la maîtrise d'un espace rural en Comités villageois de développement sur lequel le programme va assurer l'émergence des activités génératrices de revenus dans une perspective de durabilité et de pérennisation des acquis du PAREP.

Sous ce rapport un mécanisme de proximité demeure stratégique en vue d'assurer la promotion des MPE par le biais d'un processus du FAIL.

#### **b. Le processus de mise en place du FAIL (Fonds d'Appui aux Initiatives Locales)**

Au terme du processus, 6 CVD ont été mis en place, à Diourou, falméré, Kafesse, Mangoulène, Soufou et à Tenghory.

Le CIVD a bénéficié d'une formation sur l'organisation et le fonctionnement du CIVD qui a été organisée le lundi 18 et mardi 19 juillet 2005 dans les locaux du Conseil Rural.

Cet appui à partir du système établi a permis à ces structures d'assurer leurs missions essentielles de bonne préservation de l'environnement, d'exécution et de suivi des projets.

#### **c. Formulation des projets**

Une banque de projets a été créée à l'antenne sur la base des dépôts de projets effectués par les bénéficiaires venus de la base en vue d'un financement par le PAREP par l'intermédiaire d'une SFD porteuse au niveau local.

Toutefois l'effort portant création de richesse s'est traduit par les actions suivantes :

- mise en place du FAIL avec une prévision de 10 000 000 Fcfa dans les CR Tenghory, et 10 000 000 dans la Commune de Ziguinchor, Communautés Rurales de Nyassia. Le processus déclenché a donné lieu à la création de CVD et CIVD polarisant 24 villages et une population de 22 422 habitants.
- Organisation d'une réunion du comité local de suivi pour la sélection de 9 projets communautaires dans la zone de Ziguinchor dont 3 projets ont été validés par le comité de crédit. 2 projets d'exploitations maraîchères et un projet de pêche crevette.
- Organisation d'une réunion du comité de suivi local présidé par le Préfet de Bignona pour la sélection de 11 projets communautaires, répartis en fonction des filières suivantes:
  - 3 projets d'exploitation maraîchère
  - 1 projet d'embouche ovine
  - 6 projets de production de volaille

- 1 projet de dépôt de gaz

**d. Au plan des réalisations en matière de projets communautaires**, le comité de crédit mis en place par la commission de suivi local des activités a eu à examiner 11 projets productifs tirés des filières porteuses de revenus et d'emplois pour un coût global de **13 833 205 Fcfa** concernant la CR de Tenghory et 4 projets pour la zone de Niaguis et commune de Ziguinchor pour un montant de **13 001 265 Fcfa**. Au total il a été enregistré 14 projets communautaires pour un coût global de : **26 834 470 Fcfa**.

Des mutuelles porteuses ont été choisies. Seule la mutuelle de Bignona, Inter CREC a signé un protocole d'accord avec le PAREP pour un montant de 10.000.000 F CFA Par contre la mutuelle IMCEC de Ziguinchor a été choisie pour porter les financements destinés aux AGR de Ziguinchor et ceux des METHAP dont les projets viennent d'être étudiés. Ces engagements d'un montant de 25 millions ont été pris en compte dans les activités à finaliser.

### **SITUATION GLOBALE DU PORTEFEUILLE DE PROJETS DE ZIGUINCHOR**

SECTEURS	STATUT JURIDIQUE		REPARTITION GEOGRAPHIQUE						
	GIE		Ziguinchor		Bignona		Oussouye		TOTAL
	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	
<b>Agriculture</b>	6	14 294 765	2	9451265	4	4 843 500	0	0	14 294 765
<b>Elevage</b>	6	6 909 705	0	0	6	6 909 705	0	0	6 909 705
<b>Artisanat</b>	0	0	0		0	0	0	0	0
<b>commerce</b>	1	2 080 000	0	0	1	2 080 000	0	0	2 80 000
<b>Pêche</b>	1	3.550.000	1	3.550.000	0	0	0	0	3.550.000
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>26 834 470</b>	<b>3</b>	<b>13 001 265</b>	<b>11</b>	<b>13 833 205</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 834 470</b>
<b>%</b>				<b>50,4 %</b>		<b>49,6 %</b>			<b>100 %</b>

#### **Renforcement des capacités**

L'un de volets transversaux du DSRP qu'on retrouve sur tous les axes reste le renforcement des capacités dont la réalisation est faite à travers (i) l'élaboration des PDQ ; (ii) la formation des populations bénéficiaires de Micro Projets dans les domaines technique et managérial; (iii) la formation en Dynamique Organisationnelle/Institutionnelle et la Mise en Situation des promoteurs de MPE et des projets d'insertion des sortants des centres d'enseignement et de formation professionnelle.

#### **DANS L'AXE NORD**

#### **Renforcement des capacités de planification des collectivités locales**

#### **Elaboration des PDQ des quartiers des Communes ciblées**

Dans le cadre de l'appui à la planification aux collectivités locales, les communes de Niandane, de Dagana et de Matam ont bénéficié du programme d'élaboration des Plans de Développement des Quartiers (PDQ) avec respectivement les cabinets Trait d'Union (Niandane) et Gamma Ingénierie (Dagana) et MS Consult (Matam). **Au total six (6) PDQ** sont réalisés dans **trois (3) communes**, à raison de deux PDQ par commune.

**b. Renforcement des capacités managériales et techniques des promoteurs de MPE et des MP/AGR**

**Formation des 14 promoteurs de MP et CLS de Mbane, Gaé, Mpal et Gandon de la région de Saint Louis**

Un Programme de renforcement des capacités techniques, organisationnelles, financières et en suivi évaluation, élaboré par le PAREP/FDL et l'ANCAR au profit des 14 MP/AGR et des 4 Comités Locaux de suivi (CLS) des Communautés Rurales de Gandon, Mbane, Mpal et Gaé a été planifié en deux phases et entièrement réalisé. Au total huit **(8) sessions** de formation ont été organisées dans les différentes communautés rurales de la région de Saint Louis, bénéficiaires de MP. Ainsi, l'ANCAR, en dépit de ses compétences propres a fortement impliqué les services déconcentrés dans l'animation des modules (Inspection Régional des services Vétérinaires, le CADL, ex CREP, l'ISRA, le Centre de Formation des Techniciens de l'Elevage et des Industries Animales, l'Inspection Régional des Eaux et Forêts). Ce qui a permis de renforcer la visibilité des interventions du FDL auprès des institutions, mais aussi d'élargir les possibilités d'appui des acteurs locaux. Au total **220 personnes**, membres des **14 GIE** bénéficiaires des micros projets et des **4 CLS** ont été formées dont **123 Femmes et 97 Hommes** pour un coût total de **6 197 300 F CFA**.

Modules	PARTICIPATION				
	Total Présents	Hommes		Femmes	
		Présents	Valeur relative	Présents	Valeur relative
Embouche	35	21	60%	14	40%
Aviculture	29	6	20,7%	23	79,3%
Apiculture	20	10	50%	10	50%
Maraîchage	21	12	57%	9	42,85%
Production Ovine	30	7	23,7%	23	76,60%
Dynam. organisat. Gestion financière Session 1 et 2	57	24	42%	33	58%
Suivi Evaluation Participatif	26	16	62%	10	38%
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>97</b>	<b>45%</b>	<b>123</b>	<b>55%</b>

La présence et la contribution des femmes lors de ces sessions de formation ont été notables. 123 femmes ont participé activement aux formations, soit 55% des apprenants.

#### **Formation des 14 promoteurs de MP et CLS de Ogo, Agnam Civol et Matam commune de la région de Matam**

A Matam neuf (9) sessions de formation techniques, organisationnelles, financières et de suivi évaluation déjà programmées n'ont pas pu se réaliser à cause de la mise en place tardive des financements.

#### **Formation en dynamique organisationnelle/institutionnelle des promoteurs de MPE et de projet d'insertion des régions de Matam - Saint Louis – Louga.**

Le processus d'insertion des jeunes sortants des CETFP et des MPE enclenché par le FDL et le Projet DGSEN07/001 de l'ONUDI en fin mars/début avril 2007 a été précédé d'une mission conjointe de réactualisation du portefeuille des initiatives économiques à appuyer.

Ensuite deux (2) sessions de formation (à Matam et à Saint Louis) ont été organisées sous forme d'ateliers résidentiels pour doter l'environnement juridique des MPE et des projets d'insertion d'un caractère conforme aux dispositions en vigueur pour aiguillonner les initiatives porteuses de croissance. Au total **84 jeunes** ont été formés dont **50 femmes et 34 hommes**. Le coût total de ces deux sessions de formation s'élève à **4 132 600 F** dont **1 930 000 F** pris en charge le **PAREP** et **2 202 600 F** par le projet **DG SEN07/001 de l'ONUDI**.

Ces formations ont permis aux promoteurs aux jeunes entrepreneurs/promoteurs de structurer leur organisation en fonction du cadre juridique adapté à l'activité économique et au milieu d'évolution et de faciliter la mise en place et l'exécution pratique d'un organigramme technique adapté aux profils et compétences pour l'exercice de fonctions de production au sein de l'unité.

#### **Mise en situation des promoteurs de MPE et de projet d'insertion des régions de Matam - Saint Louis – Louga.**

Cette activité de mise en situation avait pour but de favoriser le rapprochement entre le secteur privé et les centres de formation. Il s'est agi de familiariser les futurs entrepreneurs à l'environnement technique (machines et outils modernes des unités d'accueil) de travail tout en leur faisant adopter des comportements rendus nécessaires par un management moderne des unités de production.

Ainsi, soixante seize **(76) jeunes** promoteurs répartis dans huit **(8) filières** ont bénéficié d'un encadrement de proximité des entreprises du secteur privé relevant de leurs domaines de compétence pour un coût total de **5 035 600 F CFA** dont **2 600 000 F CFA** prise en charge par le **PAREP** et **2 435 600 F CFA** par le projet **DGSEN07/001 de l'ONUDI**.

Le tableau qui suit nous renseigne sur le niveau de participation des promoteurs aux sessions de renforcement des capacités.

### **c. Renforcement des capacités managériales et techniques des comités de gestion des infrastructures**

#### **Formation des matrones et des ASC des cases et des postes de santé par les Districts concernés.**

La formation des ASC et des matrones des cases et poste de santé réalisés a été assurée et prise en charge par les districts et les postes de santé des localités concernées en collaboration avec les collectivités locales. Au niveau de Namardé et de Mberlé bélé, 2 ASC et 2 matrones expérimentées sont mis à la disposition des cases de santé par les ICP.

#### **La formation en gestion et maintenance des infrastructures du comité de gestion et du gestionnaire de la borne fontaine de l'AEP de Ndabé**

En collaboration avec la SDE de Saint Louis et la Communauté rurale de Mpal, les 7 membres du comité de gestion et les é gestionnaires de l' AEP de Ndabé ont été formés pour une durée d'une semaine.

**d.** Les séances de sensibilisation dans le domaine de l'environnement développées lors des campagnes de communication, combinées aux formations techniques destinées aux promoteurs d'AGR ont permis d'articuler AGR/Gestion des Ressources Naturelles (GRN). Ainsi, cent trente cinq (135) personnes ont reçu des formations sur le Compostage et le reboisement.

#### **e. Le fonds d'entrepreneuriat en milieu scolaire, formel et informel (daaras)**

Le projet «réduire la pauvreté par l'entrepreneuriat en milieu formel et non formel», est un produit du PAREP géré par l'UNESCO BREDIA. Il s'agit de faire la promotion des métiers techniques dans les collèges (CEM de Richard Toll) pour favoriser, à terme, leur insertion au niveau local. Le même projet expérimente le concept de Daara moderne à l'institut de Guéoul dans la région de Louga avec une possibilité d'allier l'enseignement coranique et une formation professionnelle. Le projet est mis en œuvre à travers des opérateurs et le suivi est assuré au niveau local par l'Antenne de Saint Louis, membre des comités de

suivi locaux mis en place par l'UNESCO. L'évaluation du projet a donné des résultats satisfaisants.

## **A TAMBACOUNDA**

### **a. Appui à l'entrepreneuriat au collège**

Le projet intitulé « projet de lutte contre la pauvreté par la pédagogie de l'entrepreneuriat au collège et dans les da haras », est initié par L'UNESCO/BRED et financé par le PAREP. IL poursuit essentiellement trois (03) objectifs :

- Lutter contre la déperdition scolaire qui frappe fortement la région de Tamba qui connaît un taux d'échec de 60% au niveau de l'examen du BFEM selon les statistiques de l'inspection d'académie ;
- Doter les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> de compétences professionnelles et/ou techniques pouvant leur permettre d'entreprendre des activités lucratives et pourvoir ainsi à leurs besoins et à ceux de leur famille ;
- Susciter des vocations d'entrepreneurs chez les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> qui pourraient devenir de grands entrepreneurs de demain ;

Le projet a pour cibles les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> qui préparent le BFEM au collège Afia. Il s'appuie sur les structures d'enseignement technique et professionnel de la commune de Tamba que sont le centre Don Bosco, l'IAM, le CRETEF, les entreprises de maîtres artisans identifiées et sélectionnées par la chambre de métiers etc.

Le CEM de Afia qui est choisi par le projet regroupe des élèves issus des milieux les plus pauvres de la commune comme les quartiers Afia, Plateau, Candéry ...

En terme d'impact, Le programme touche quelques 163 élèves qui apprennent une formation professionnelle en mécanique automobile et électricité au centre Don Bosco ; en informatique, maintenance et bureautique à l'IAM ; en restauration, couture- confection au CRETEF et en coiffure dans certains salons de coiffure.

Les structures d'accueil sont celles qui sont précitées, à savoir Don Bosco, IAM, CRETEF et quelques entreprises artisanales sélectionnées par le comité de gestion. Le projet assure la gratuité des cours et des fournitures aux élèves.

Grâce au projet, les professeurs officiant au collège ont reçu des formations en gestion des micros entreprises, en méthode genre et en cours ménager qu'ils se chargeront de démultiplier auprès des élèves.

L'antenne de Tamba, en tant que membre du comité de pilotage, a pris une part active dans toutes les actions déroulées sur le terrain. C'est ainsi qu'en 2005, elle a participé

aux activités de sensibilisation/information destinées aux élèves et professeurs ainsi qu'à toutes les séances de réflexion pour mener à bon port ce projet ambitieux.

## **b. Formation des élus locaux et des membres des CIVD**

### **Formation des élus locaux**

Les différentes enquêtes menées sur la pauvreté, placent la région de Tambacounda parmi les plus pauvres du Sénégal. Cette situation a conduit les autorités régionales sous la direction du Conseil Régional, à élaborer un plan régional de développement intégré (PRDI).

Mais quelle que soit l'efficacité du PRDI, si les acteurs impliqués dans le processus de décentralisation ne sont pas munis des compétences adéquates, sa mise en œuvre ne fournira que des résultats limités pour le développement de la région.

Ainsi, des ateliers de formation ont été organisés en vue :

- d'amener les élus à mieux comprendre l'esprit de la loi sur la décentralisation notamment les prérogatives du conseil rural (relations entre le conseil rural et les autorités locales d'une part, et d'autre part les relations entre le conseil rural et les autres partenaires au développement, dont notamment le CIVD, les ONG, les OCB, le CERP, etc.) ;
- d'aider les élus à mieux appréhender les compétences transférées ;
- de favoriser un dialogue fécond entre les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre des compétences transférées ;
- permettre aux élus de maîtriser la Gestion du FAIL
- de favoriser une compréhension commune et donc une harmonie dans la mise en œuvre des activités de développement.

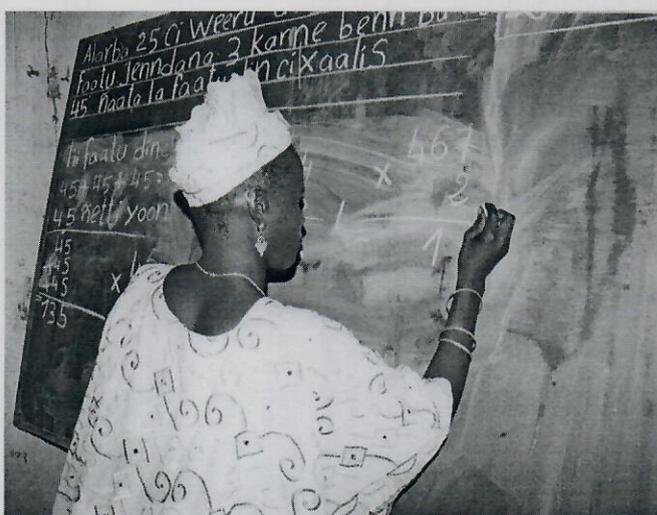
Par conséquent, les conseillers ruraux doivent recevoir une formation adéquate pour les doter des outils de bonne gestion de la micro finance, notamment du FAIL pour ce qui concerne le PAREP. Ces formations nous ont donné les résultats satisfaisants.



### **La formation des membres du CIVD de Gathiary.**

Cette activité a été réalisée en juin 2005. Elle portait sur les techniques d'étude et d'élaboration de projet. Cette formation a été positivement appréciée par les bénéficiaires qui sont, de leur avis, désormais mieux outillés pour remplir leur mission de sélection et de suivi des projets proposés au financement du FAIL.

La communauté rurale de Gathiary fait partie des zones intéressées par le FAIL de l'ex PELCP. Malheureusement, les membres du CIVD n'avaient pas bénéficié de formation jusqu'à la fin de ce premier programme. C'est cette lacune que le PAREP a comblée en acceptant la demande de formation émanant du CIVD, d'autant que les crédits ont été remboursés à 90% et que d'autres GIE doivent être financés sous peu avec le FAIL PAREP.



### **La formation des conseillers ruraux de Dimboli.**

La formation des conseillers ruraux de Dimboli a été organisée du 21 au 23 juin 06. L'intérêt accordé à cette formation par les conseillers et la forte participation témoignent

de son importance surtout lorsqu'ils ont révélé que c'était leur première formation axée sur les compétences transférées depuis les dernières élections locales de 2001.



### **Formation en gestion des promoteurs sélectionnés pour le fonds des handicapés.**

Vingt six (26) membres des différentes organisations d'handicapés ont pris part à la formation qui s'est déroulée du 18 au 20 septembre 2007 dans les locaux du centre culturel de Tambacounda. La formation portait sur la gestion des micros entreprises pour préparer les cibles au financement des micros projets des handicapés mis en place par le PAREP.

### **L'AXE CENTRE : DIOURBEL- FATICK ET KAOLACK**

#### **a. Le renforcement des capacités des agents des services déconcentrés**

Avec la stratégie du faire faire, les services déconcentrés présents dans la zone de l'antenne sont des partenaires de premier ordre. En plus d'être des relais disponibles à tout moment, ils peuvent grandement participer avec leurs connaissances techniques aux activités de renforcement des capacités des cibles et au suivi évaluation des réalisations du programme.

C'est opportunément pour permettre aux **agents des services déconcentrés** de jouer pleinement ce rôle de suivi évaluation qu'une session de formation de cinq jours a été organisée à leur intention. Ce séminaire dont le thème portait sur le Suivi Evaluation participatif des projets et programmes de lutte contre la pauvreté a enregistré la participation de responsables de services départementaux (Diourbel, Bambey, Fatick, Kaolack et Kaffrine) ainsi que des chefs de CADL de la zone de l'antenne.

## **b. Renforcement des capacités des bénéficiaires d'A.G.R**

La conduite d'une activité génératrice de revenus implique de la part des bénéficiaires de projets la maîtrise préalable des techniques de production pouvant favoriser des extrants de qualité et donc garantir la réussite des projets financés. Les mutuelles, pour assurer la pérennité des activités objets de leur mission ont défini à travers leurs plans de renforcement institutionnel des politiques soutenues de renforcement des capacités et d'encadrement des bénéficiaires des financements. Compte tenu du nombre de demandes de financement en projets d'embouche bovine et ovine enregistrées au niveau des SFD partenaires, le PTA 2006 avait prévu l'organisation de sessions de formation des bénéficiaires en technique d'embouche bovine et ovine. La conduite de cette formation nécessitait la connaissance préalable des bénéficiaires à travers les projets financés.

## **c. La formation des comités d'entretien et de maintenance d'ouvrages**

L'Antenne de Bambey du PAREP, a mis en place plusieurs infrastructures socio communautaires. Ces projets identifiés à partir d'une consultation avec les bénéficiaires concourent tous à la réalisation des OMD dans les secteurs de la Santé et de l'Education. Pour permettre la recevabilité des infrastructures mises en place il est mis en place une politique d'entretien et de maintenance des biens produits par les bénéficiaires eux même est définie pour garantir leur longévité.

Des comités de maintenance et d'entretien des ouvrages ont été mis en place au niveau des six sites bénéficiaires des réalisations d'infrastructures.

Ces comités sont constitués autour des organisations qui géraient traditionnellement les domaines concernés : Comités de santé pour les structures sanitaires et association des parents d'élèves pour les écoles. Ils ont été élargis aux élus locaux, aux associations de jeunes et au mouvement associatif féminin, aux ouvriers principalement maçons pour leur montrer les différentes techniques de réfection et de réhabilitation.

## **c. La formation du réseau Suxali Jigenu Kaolack**

Ce réseau a été formé en 2007 avec cinq groupements et associations féminines de la commune de Kaolack dans le cadre de l'appui aux groupes vulnérables. Des sessions de formation en esprit d'entreprise et en capacité organisationnelle ont été réalisées par l'Opérateur CADDEL consulting.

En outre avec l'appui « rapproché » de l'Antenne des sensibilisations et un encadrement ont été effectués dans le cadre de la création d'une mutuelle par cette organisation.

## **A ZIGUINCHOR**

L'Antenne de Ziguinchor a réalisé les activités de formation suivantes.

### **a. Renforcement des capacités de gestion des 6 CVD et CIVD du terroir homogène de Tenghory regroupant 34 villages pour une population de 20 422 habitants**

L'effet attendu de cette activité s'est manifesté dans la capacité des bénéficiaires au sein des CVD/CIVD, le produit attendu était la maîtrise des techniques de conduite de réunion et la communication au niveau du terroir villageois. Il s'y ajoute leur capacité à identifier des projets rentables. Cette formation a concernée une population de cent cinquante (150) bénéficiaires.

### **b. Formation des femmes du quartier Kandé Cibink de Ziguinchor en techniques de transformation des céréales et légumineuses locales (manioc en semoule de farine produit d'attiéké)**

La formation s'est déroulée du 09 au 13 août 2007 à la maison des jeunes de Kandé Cibink dans la commune de Ziguinchor. Trente (30) femmes ont bénéficié de cette formation qui a été assurée par le Cabinet Cap Sud Technologie sélectionné à la suite d'un appel d'offre.

Cette formation visait le renforcement des capacités des femmes en matière de transformation des céréales locales qui existent dans la zone. Il s'est agi également de permettre aux femmes bénéficiaires de diversifier leurs activités génératrices de revenus et donc, de contribuer à la lutte contre la pauvreté par la création d'une valeur ajoutée locale.

Un accent particulier a été mis, sur les aspects pratiques avec une série de démonstrations culinaires de la préparation de mets locaux. Cette formation a permis ainsi aux bénéficiaires d'être capables de préparer plusieurs plats locaux à base de manioc. A la fin de la formation, tous les supports pédagogiques ainsi que la matière d'œuvre ont été remis aux bénéficiaires. Deux autres sessions de formation sur la transformation du manioc en Gari et Tapioca ont été organisées au courant du mois de janvier 2006 pour 60 femmes dont 30 femmes du quartier Kandé Cibink et 30 femmes du quartier Djibock de Ziguinchor.

### **c. Formation des Organisations Communautaires de Base en techniques de transformation des cuirs et peaux**

Celle-ci a concerné trente (30) participants membres des Groupements de Promotion Féminines, d'Associations Sportives et Culturelles (ASC), de Groupements d'Intérêt Economique (GIE) des quartiers de Kandé Cibink et Djibock.

Elle s'est déroulée du 04 au 20 Juillet 2006. La formation a été animée par deux (02) techniciens consultants du GIE Samato ayant une expérience confirmée sur ces procédés à travers six (06) modules gravitant autour de :

- l'organisation du travail (description et répartition des tâches) ;
- l'approvisionnement en matières premières ;
- les procédés techniques de transformation et de conservation des cuirs et peaux ;
- l'utilisation et l'entretien des équipements et du matériel de transformation ;
- le marketing des produits, le management et le contrôle de qualité.

Une réunion technique avec le coordonnateur régional a permis de dégager les perspectives du GIE Samato en termes de projets et de pérennisation des acquis. Ainsi il s'agit de matérialiser le terrain de 1 HA offert par la commune de Ziguinchor en une unité de tannage opérationnelle pour les 30 jeunes du GIE Samato.

### **d. Formation sur les techniques de transformation des céréales locales à Bignona**

Cet atelier de formation en transformation de céréales locales de 30 femmes. La volonté de l'antenne de doter les femmes suite à leur demande procède de la vision et d'une dynamique avait pour objectif de rendre les femmes plus compétitives et capables désormais de transformer les céréales locales en produits qui s'inscrivent dans la stratégie locale de valoriser les recettes culinaires sénégalaises.

Dans cette optique les femmes de Bignona non seulement ont maîtrisé la technologie de transformation mais grâce aux équipements et matériels (séchoire d'une capacité de 50 KG/jour) que le PAREP leur a donné gracieusement elles sont désormais très engagées à dérouler leur propre programme en matière de restauration et de promotions des mets locaux qu'elles entendent vulgariser dans le marché local. Les unités de productions mises en place participent à la création d'activités génératrices de revenus et création d'emplois au sein du GIE PASTEF de Bignona.

### **e. Formation sur les techniques de transformation des fruits et légumes avec le Pressoir multifonctionnel**

L'atelier a permis de renforcer les capacités des femmes du GIE DJIHITO du quartier de LYNDIANE à Ziguinchor sur cette technologie. Elles ont été initiées à la technique de montage et de démontage du presseur et de poursuivre l'exercice de démonstration et d'apprentissage sur les modules de pressage de cajou pour obtenir 75 litres de jus de cajou en 5 minutes.

Les autres modules ont porté sur le traitement et le pressage des noix de palmiste et du citron pour en dégager de jus de citron et de l'huile de palme.

Cette formation constitue pour ces femmes une véritable révolution car elles étaient confrontées au problème de maîtrise des techniques de transformation des fruits et légumes en produits liquides et de qualité.

Aujourd'hui au terme de cette formation elles font du séchage de fruits et légumes qui vient s'ajouter aux produits liquides (jus de cajou très prisés dans le marché local, jus de citron et huile de palme)

Le PAREP leur a fait don de la totalité des équipements et matériels qui permettront au GIE d'être aussitôt opérationnel.

#### **f. Formation en gestion des membres des CVD et CIVD de Tenghory**

Un groupe de 20 bénéficiaires (15 hommes et 5 femmes) ont été formés en gestion administrative et financière et organisationnelle. Les CVD constituent un instrument de travail pour la collectivité et pour le conseil rural. Ils sont appelés à apporter un appui à la CR notamment dans l'organisation des réunions rurales et dans la réflexion concernant l'identification des besoins en matière de projets productifs et d'action écologique dans la communauté rurale. C'est dans ce sens que la formation tire toute sa signification.

#### **g. Formation en teinture/Batik**

Suite à la demande des femmes de Boulom (CR de Niaguis) une formation de 30 femmes a été organisée. Au terme de cette formation les femmes étaient capables de faire de la teinture et du Batik.

Elles ont vendu sur place tous les produits batik achetés par la population de la contrée. Elles ont obtenu séance tenante un fonds de roulement devant favoriser la continuation de leurs activités. C'est la preuve évidente des avantages comparatifs et de l'efficacité d'une action décentralisée dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

## **h. Formation en Gestion des entreprises et en Marketing**

Le même cas de besoin en formation s'est manifesté dans la commune de Ziguinchor où l'ensemble des OCB suivies par le PAREP a signifié la nécessité de se voir appuyer en matière de gestion comptable et de marketing maillon qui constituait la faiblesse de la conduite de leurs affaires. Une formation a été faite dans ce sens au profit de 10 MPE.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PAREP**

ZONE	SESSIONS	PARTICIPANTS		TOTAL	MONTANT
		H	F		
Saint Louis	10	159	271	430	10 727 300
Tamba	7	106	98	204	17 023 000
Bambey	16	60	235	295	27 830 864
Ziguinchor	8	165	125	290	13 529 530
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>490</b>	<b>729</b>	<b>1219</b>	<b>69 110 694</b>

## **X. IMPACTS**

Le PLCP a touché l'ensemble des communautés de base ciblées par le projet. Il ressort des enquêtes de satisfaction menées sur le terrain, que le PLCP a répondu à un réel besoin et qu'elle a suscité un très grand espoir et un enthousiasme fort aussi bien du côté des populations que des autorités locales et administratives.

Grâce à l'alphabétisation les populations pauvres en général et les femmes en particulier , ont acquis des techniques de lecture et de calcul des opérations simples, numérotation téléphonique, rédaction de lettres simples, production de poèmes. Des emplois ont été créés à travers le programme d'alphabétisation (1200 facilitateurs, 120 superviseurs)

Avec l'intermédiation sociale, les populations ont acquis une meilleure hygiène de vie et un changement de comportement, favorisant ainsi, la pleine participation des jeunes et des femmes, au développement de leurs collectivités.

Par la micro finance et les AGR, 86.640 personnes bénéficiaires que le Projet a trouvées dans une situation de grande pauvreté, sans activités ou dont l'activité économique est presque nulle, ont été touchées. Ces hommes et ces femmes ont en plus, bénéficié du processus de renforcement de capacités et de financement. Ils n'avaient manifestement pas le profil adéquat pour faire partie de la clientèle traditionnelle des banques (institutions bancaires trop éloignées des lieux de résidence de ces populations et appliquant des conditions de crédit trop lourdes pour être supportées par ces dernières).

De par ces superstructures financières, le PLCP aura laissé en place un maillage de caisses locales et populaires sur laquelle les populations pourront s'appuyer pour pérenniser la fonction d'épargne et de crédit nouvellement ancrée dans leur culture

La mise en place des cases de santé a également permis de réduire considérablement la distance entre la structure sanitaire la plus proche et les communautés de base bénéficiaires. Les cases des tout-petits ont permis la formation des enfants, adultes de demain, par une amélioration de leurs connaissances, le développement de leur intelligence et leur socialisation. Elles ont aussi contribué à l'allégement des charges des mamans qui ont mis à profit le gain de temps pour s'investir dans des activités génératrices de revenus au niveau des cases foyers construites par le PLCP.

Au plan hydraulique, le PLCP a contribué à l'objectif de faire passer d'ici à 2015, le taux d'accès des populations à l'eau potable, de 64% à 82%.

Les interventions de l'AFDS ont eu un impact réel sur les structures de l'Etat chargées des études, du suivi et de la coordination des programmes et stratégies de réduction de la pauvreté en général et en particulier sur les cellules des Ministères du Développement Social et de l'Economie et des finances.

**Pour la Cellule de Suivi Opérationnel du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro finance**

La mise à disposition et le réaménagement de locaux à usage de bureaux très fonctionnels ont permis à la cellule de mieux assurer son leadership dans sa mission de coordination des différents programmes de lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, la mise à disposition d'un véhicule tout terrain a permis de renforcer le parc automobile. Aujourd'hui, la cellule dispose de deux véhicules ce qui a beaucoup contribué à faciliter sa mobilité pour les missions de terrain,

C'est principalement grâce à l'appui de la convention en sus de celui du PAREP, la cellule a pu fonctionner de manière globalement satisfaisante. En dehors de la prise en charge des salaires du personnel de l'Etat, les ressources de la convention ont permis de supporter l'essentiel des activités de la cellule.

La conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif de suivi/évaluation des différents pour le compte de la cellule a occupé une place importante dans les activités de la cellule. Les différents outils informationnels et décisionnels (système informatisé de suivi, cartographie, base de données....) adoptés par les différents acteurs du ministère constituent la charpente de pilotage de la cellule. Les capacités des agents dans ce domaine ont évolué positivement grâce à l'appui de l'expert statisticien de la cellule mais aussi des différents séminaires de formations sur des outils usuels en suivi/évaluation dont MS/projet, SPSS, WINDEV, SAS... Certaines formations ont été démultipliées au niveau des régions pour permettre aux agents de mieux performer dans leur tâche quotidienne.

D'autre part, l'implication de la cellule dans la mise en place du système d'information sur la pauvreté a permis de développer une expertise certaine dans ce domaine ;

Grâce aux différentes réalisations principalement l'organisation des ateliers de partage et la cartographie, la cellule est mieux connue par les autres partenaires institutionnels qui ont toujours manifesté leur disponibilité à collaborer avec la cellule. C'est ainsi que la cellule MDS travaille en étroite collaboration avec la cellule de ministère de la santé dans le cadre des échanges d'informations dans le domaine des réalisations sanitaires pour assurer la pérennisation de l'infrastructure. La même démarche a été adoptée pour les infrastructures scolaires en relation avec le ministère de l'éducation. Mieux, suite à l'atelier de partage sur la composante renforcement des capacités des projets et programmes de lutte contre la pauvreté, le ministère de l'agriculture a manifesté un grand intérêt à la

stratégie de développement des compétences mise en œuvre par l'AFDS pour la reproduire dans ces différents programmes.

Aussi, le ministère de l'élevage a établi un partenariat avec notre tutelle pour assurer la formation et le suivi de toutes les activités ayant trait au secteur de l'élevage plus particulièrement l'embouche.

L'impact des relations cellule et institutions internationales peut être perçu par l'implication de plus en plus croissante de la cellule dans les activités menées par certaines d'entre elles dont : BIT, FAO, ...

### **Pour la Direction de la Prévision et de la Statistique**

De façon générale, l'appui apporté par l'AFDS dans le cadre de la convention a permis de mener à bien les enquêtes, de faciliter leur organisation, notamment en ce qui concerne les conditions de travail des agents, mais aussi la réduction de la durée de la collecte des données.

La mise à disposition des moyens a permis une amélioration notable du parc automobile avec l'achat de onze (11) véhicules en 2001 et deux (02) autres en 2005. A cela s'ajoute la réhabilitation des véhicules de la DPS affectés aux enquêteurs durant la période de collecte.

Par ailleurs, au moment où la DPS réalisait d'autres activités telles que l'exploitation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, et certaines opérations courantes qui mobilisent de gros moyens, la dotation en ordinateurs a permis de suppléer au déficit et d'améliorer sensiblement l'environnement informatique de la structure.

Une amélioration des ressources humaines est aussi à souligner avec le renforcement des effectifs d'une part et celui des capacités d'autre part. En effet, les ressources mises à disposition ont aidé au recrutement d'un personnel d'appui avec des contrats de longue durée (plus d'un an) pour palier à l'insuffisance du personnel nécessaire à la réalisation des enquêtes. La convention a aussi contribué au renforcement des capacités par la formation de trois cadres de la DPS qui ont suivi des séminaires internationaux de haut niveau sur "le traitement des données d'enquêtes" et sur "l'analyse et la gestion des

politiques sociales 'tenus respectivement à Abidjan en côte d'Ivoire et à Yaoundé au Cameroun.

Les données recueillies dans le cadre de la convention ont nettement amélioré notre connaissance des conditions de vie et la pauvreté par une meilleure qualité des informations (pertinence, actualité). Celles-ci ont permis d'actualiser le profil et les indicateurs de pauvreté établis respectivement pour 1991/92 et 1994/95 d'une part et d'autre part de produire des informations intégrées permettant une mesure objective et subjective de la pauvreté.

### **Pour la gouvernance locale**

Le renforcement des capacités des élus avec des ateliers de formation qui ont porté sur les thèmes suivants : (i) Dynamique Organisationnelle des Collectivités Locales ; (ii) Planification du Développement Local et Suivi des Projets ; (iii) Passation des marchés ; (iv) Mobilisation et Gestion des Ressources ; (v) Forum Communautaire.

### **Pour le renforcement des processus locaux de planification**

Dans l'intervention de l'AFDS, il y a eu une articulation avec les PLD. Les actions qui ont été réalisées ont contribué à renforcer le capital d'infrastructures des collectivités locales touchées.

En effet, le plan local de développement est censé être un cadre de référence - dans le quel des orientations sont définies et déclinées en Plans d'Actions Prioritaires, réparties dans l'espace communautaire ou communal et dans le temps - celles-ci se veulent construites de façon concertée et en référence à un diagnostic partagé par l'ensemble des communautés qui composent la collectivité, dans toutes leurs diversités. Le plan local de développement est dès lors un outil que chaque membre de la communauté a contribué à réaliser et dans lequel, il se reconnaît, en s'appropriant le contenu qu'il défend et auquel, il renvoie tout partenaire quelque soient les objectifs de celui-ci et quelque soit son identité.

### **Impact sur les axes du DSRP**

#### **▪ Accès à l'eau :**

- 3 communautés rurales sont passé d'un accès faible à un accès moyen (Maka Yop, Colobane et Cab Gaye) ;
- 1 communauté rurale est passée d'un accès moyen à un accès satisfaisant (Darou Marnane) ;
- 1 communauté rurale est passée d'un accès faible à un accès satisfaisant (Adéane)

- **Accès au service de santé :**
  - 5 communautés rurales sont passées d'un accès faible à un accès moyen (Colobane, Syere, Kounkané, Thieppe et Sakal) ;
  - 1 communauté rurale est passée d'un accès moyen à un accès satisfaisant (Tenghory) et
  - 1 communauté rurale est passée d'un accès faible à un accès satisfaisant (Oukoutt)
  
- **Accès à l'Education :**
  - 6 communautés rurales sont passées d'un accès faible à un accès moyen (Djibidione, Lougré Thiolly, Keur Samba GUEYE, Gassane, Thieppe et Sakal)
  - 4 communautés rurales sont passées d'un accès moyen à un accès satisfaisant (Léona, Nyassia, Gande et Keur Momar SARR)
  
- **Accès à un lieu de commerce :**
  - 2 communautés rurales sont passées d'un accès faible à un accès moyen (Gassane et Maka Yopp)

En conséquence, 28 communautés rurales sur 52 (soit environ 54%) ont changé le statut de certains de leurs indices élémentaires d'accès aux différents services sociaux de base du fait de l'intervention de l'AFDS.

Dans le domaine de l'accès aux services sociaux de base, et pour le volet santé le PAREP a contribué aux réalisations du Programme National de Développement Sanitaire (PNDS), en relation avec les districts sanitaires des zones concernées. Au total, toutes infrastructures sanitaires sont entièrement finalisées, équipées et dotées de médicaments. La réalisation de ces infrastructures a un impact réel sur l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment les femmes et les enfants, qui sont les principaux bénéficiaires et qui n'ont plus à parcourir des kilomètres pour se soigner ou pour accoucher avec tous les risques liés aux évacuations vers les structures de référence par des moyens précaires.

Au niveau de l'éducation, le PAREP a appuyé la mise en place d'infrastructures au niveau des écoles primaires et des Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) en milieu rural pour contribuer à la réalisation du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF). Un accent a été mis sur la qualité des infrastructures et leur équipement,

contribuant ainsi à la progression du taux de scolarisation afin d'être en phase avec les principes de l'Education Pour Tous (EPT).

La création de richesse et l'accès aux revenus constituent des éléments essentiels pour un programme de lutte contre la pauvreté. La réponse apportée à ces volets par le PAREP, a permis aux populations en situation de précarité de développer des activités économiques, augmentant ainsi leur marge de revenus. En dépit du processus de mise en place des AGR qui n'est pas encore à terme dans certaines zones, des moyens relativement importants sont consentis pour le financement des MP/AGR, de lignes de crédit, de MPE (en milieu rural, urbain) et de MP insertion. Dans l'axe Nord, la réalisation de ces investissements ont été possibles grâce à la coopération Luxembourgeoise.

Dans le domaine de l'appui aux groupes vulnérables et au regard des actions menées en faveur des personnes handicapées, force est de constater que certains acquis ont été notés dans :

- la redynamisation des associations des handicapés au niveau des six (6) départements ciblés
- l'instauration d'un partenariat dynamique entre les associations des personnes handicapées et les mutuelles locales d'épargne et de crédit
- la promotion des Mutuelles agréées avec comme conséquence la forte adhésion des handicapés (promoteurs de projets et bénéficiaires potentiels)
- la réinsertion socio économique des personnes handicapées bénéficiaires de financement
- l'augmentation des sources de revenu des personnes handicapées. En effet, 30% des intérêts tirés de l'opération sont destinés aux fédérations des Handicapés.

## **XI.CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

Dans le but de rechercher des améliorations mesurables et poursuivre la deuxième phase du PLCP en pérennisant les acquis et les succès enregistrés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, Il faut prévoir une phase transitoire du PLCP en attendant le lancement du futur Projet d'appui aux groupes sociaux défavorisés afin d'éviter un flottement entre la fin du PLCP et la mise en œuvre du nouveau projet

Il est aussi recommandé à la BAD de consolider les acquis des projets en tenant compte de leurs avantages comparatifs pour atteindre les plus pauvres, dans les délais requis et de tenir compte des expériences réussies dans la définition des nouvelles orientations de la Banque

Relativement au problème de ciblage des zones bénéficiaires et à l'évolution de la situation du terrain depuis le lancement du PLCP, il paraît opportun de revisiter cette dimension en se focalisant sur les zones les plus pauvres.

Pour être en phase avec le principe de la célérité qui est un des fondements de la stratégie de réduction de la pauvreté, la mise en œuvre du projet et les différentes interventions se doivent d'être rapides et à ce niveau, les modes d'acquisition des travaux, des biens et services en vigueur et le circuit d'approbation et de signature mis en place par la BAD sont interpellés

Il faut aussi considérer le Programme National de Développement Local (PNDL) comme document de référence pour toute intervention au niveau communautaire pour une meilleure appropriation des infrastructures socio-communautaires, leur gestion et leur pérennisation par les acteurs des collectivités locales;

Le renforcement des capacités étant un préalable pour la mise en œuvre correcte des autres activités du projet, il serait important, d'en faire une conditionnalité d'accès aux services des autres composantes afin que ses effets puissent être réinvestis efficacement et d'une manière durable dans les activités quotidiennes des bénéficiaires;

Il faut aussi articuler clairement la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté, à une action durable d'alphabétisation afin de faire de la composante renforcement de capacités un moyen d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle, qui témoignent d'une globalisation rapide;

Le PLCP doit aussi impacter d'une manière tout à fait avantageuse ses partenaires d'exécution en aidant ONG et SFD à renforcer leurs capacités, au plan institutionnel, stratégique et financier.

Il faut aussi donner une certaine autonomie aux URG pour leur permettre de passer des marchés au niveau local jusqu'à concurrence de Cinq (5) millions, pour promouvoir les compétences locales et les acteurs économiques des régions. (le fait de donner du travail aux locaux est un moyen important de lutter contre la pauvreté, car derrière chaque artisan sénégalais il y a une famille et des apprentis.)

Le fond de crédit du PLCP devra également être reconstitué pour permettre, au système mis en place de continuer à fonctionner.

Pour l'AFDS, un apport conséquent a été réalisé en ce qui concerne la création de conditions favorables au développement des activités génératrices de revenus et de la promotion de l'emploi rural. De nombreuses infrastructures de soutien à l'agriculture et à la santé animale sont réalisées et un partenariat est impulsé entre les communautés et les institutions financières de proximité.

La prise en compte des groupes spécifiques a été une constante. Les couches vulnérables ont été systématiquement intégrées dans les instances de décisions et de gestion. Leurs organisations ont été porteuses de projets communautaires dans 31,31%

des cas et 21,25% des projets équivalent à 10,83% de la subvention totale du Fond ont été consacrés à des réalisations spécifiques à l'amélioration de leurs conditions de vie. L'ensemble des différentes réalisations a contribué à relever le capital d'infrastructures des collectivités locales dont les élus ont également bénéficié de formations afin de mieux les outiller pour faire face aux exigences de leurs fonctions.

Cependant, la sécurisation des résultats acquis dans le cadre du renforcement de dynamiques organisationnelles, nécessite un processus relativement long. Les cinq années d'intervention de l'AFDS dont une large part a été consacrée à la mise en place des dispositifs et de leur formation en vue de la mise en œuvre des projets, ne sont donc pas suffisantes dans ce cadre. L'action ainsi amorcée doit se poursuivre pour éviter une déperdition trop rapide des acquis. Il conviendrait ainsi, de mettre en place des mesures d'accompagnement qui s'articuleront autour des points suivants :

- a) La création de mécanismes de mise à contribution effective des services déconcentrés de l'administration à compétences transférées, à travers l'érection, à l'échelle régionale, d'un cadre formel d'accompagnement des actions de réduction de la pauvreté. Ce cadre aura une lettre de mission définissant de façon très claire les objectifs recherchés, les résultats attendus et des dispositions de suivi évaluation. Pour se faire, il pourrait être articulé aux Agences Régionales de Développement, en mettant à profit les dispositions réglementaires qui organisent ces services, notamment en ce qui concerne la place et le rôle des élus locaux. Il devra être doté de ressources et de moyens logistiques ajustés à l'ampleur du travail à effectuer.
- b) La mise en œuvre d'un programme pluriannuel de formation et de recyclage des dynamiques créées au niveau des communautés. Celui-ci devra s'articuler à une évaluation des besoins de formations en rapport avec les compétences nécessaires à la gestion et la planification techniques et financières des activités autour des réalisations. Sa mise en œuvre pourrait être confiée à un opérateur dont le recrutement par l'Etat sera assuré dans le cadre de dispositions intégrant une participation des communautés et des élus locaux. Il peut être circonscrit à une durée de cinq ans renouvelable en fonction du niveau de résultats atteints et de l'émergence de nouveaux besoins.

Dans les deux cas, les compétences intrinsèques des services à compétences transférées peuvent s'avérer insuffisantes tant du point de vue de leurs effectifs que du point de vue des spécialités. Il sera donc nécessaire de valoriser et poursuivre les dispositions appliquées dans le cadre de l'exécution du programme de l'AFDS et portant sur le faire-faire, en recourant aux services de consultants et cabinets.

Par ailleurs une attention particulière mérite d'être portée sur quelques points précis. Ainsi, il est impératif de :

- (i) Renforcer la collaboration avec les services techniques de l'Etat en particulier dans le suivi et le contrôle technique des travaux ;
- (ii) Renforcer les capacités des OCB dans le choix des entreprises et des maîtres d'œuvre compétents ;
- (iii) Inclure dans le processus, en plus du maître d'œuvre, un bureau de contrôle technique pour la validation des plans de béton armé et de réception des ouvrages en béton armé pour donner aux ouvrages une meilleure assurance quant à sa solidité, voire sa durabilité ;
- (iv) Systématiser la génération des recettes au niveau des ouvrages réalisés pour assurer la prise en charge des frais d'entretien et de maintenance des infrastructures en lieu et place des cotisations volontaires ;
- (v) Alléger et diligenter les procédures de décaissement de fonds au profit des OCB pour éviter certains blocages dans l'avancement des travaux liés au paiement tardif des décomptes des entrepreneurs ;
- (vi) Appliquer le système de prix unitaire dans l'estimation du coût des Micro-Projets en lieu et place du forfait qui pose certains problèmes d'incompréhension entre les communautés et l'entreprise lors des paiements des décomptes ;
- (vii) Renforcer la collaboration avec l'expertise locale dans la mise en œuvre des infrastructures et équipements en les intégrant dans les équipes de réalisations pour un meilleur transfert des technologies ;
- (viii) Prévoir dans les futurs programmes AFDS le renforcement des capacités par des programmes additionnels d'alphabétisation fonctionnelle en direction de ces chefs des ménages en mettant un accent particulier sur les femmes et les jeunes filles ;
- (ix) Assurer le suivi afin de consolider les acquis et au besoin procéder à des sessions de recyclage pour le renforcement des capacités des responsables d'associations de parents d'élèves dans les domaines précités ;

- (x) Aider à entreprendre, au profit de l'école, des activités génératrices de ressources additionnelles aux associations de parents d'élèves du fait qu'elles regroupent principalement des populations souvent pauvres ;
- (xi) Renforcer la collaboration avec le Conseil Rural à toutes les étapes de la mise en œuvre sans remettre en cause sa caractéristique unique de seul projet qui canalise des fonds jusqu'au niveau des villages et qui a opté pour responsabiliser les communautés de base, à ce niveau pour la gestion des fonds, y compris la passation des marchés ;
- (xii) Mieux tenir compte de la question de la rentabilité financière des MP à caractère socio-économique dans la décision d'implantation.

Pour le PAREP, malgré les moyens financiers et matériels limités, force est de constater que de gros efforts ont été fournis en terme de réalisation d'activités. Cet état de fait est surtout le résultat de la capacité d'anticipation et de l'esprit d'équipe du Programme. En effet, malgré les ruptures de financement et les lenteurs administratives, des activités ont été menées au niveau de toutes les composantes. Cependant, force est de constater qu'à la fin du programme, un certain nombre d'engagements pris au près des populations mérite d'être finalisé pour crédibiliser le futur programme dès le départ.

A l'issue de trois années d'exécution, les recommandations suivantes ont été formulées à l'égard des différents partenaires :

#### **Au PNUD**

- Mettre des moyens conséquents afin de permettre la mise en œuvre correcte des programmes ;
- Respecter les engagements financiers pris après validation des plans de travail en évitant la réduction autant que possible des demandes de fonds.
- Accélérer le processus de formulation et de démarrage du nouveau programme afin d'éviter les longues ruptures préjudiciable aux acquis.
- Renforcer le suivi des engagements financiers pris par les partenaires et établir un plan de suivi des décaissements avant d'éviter les ruptures de fonds des projets ; ce qui a comme conséquence l'arrêt des activités.

#### **A la Coordination**

- Dans une perspective de renforcement, le fonctionnement du FDL est à revoir avec une réflexion sur la gestion financière et le statut du personnel. En effet, le rythme de décaissement du FDL et les opérations comptables et financières liées aux nombreuses

activités à mener sur le terrain nécessitent le recrutement d'un assistant administratif suppléant au niveau de la coordination ;

### **Aux Populations**

- Assurer le suivi et la gestion des infrastructures et activités génératrices de revenus mises en place dans le cadre du programme en mettant en place d'un dispositif de pérennisation, d'auto gestion et d'appropriation auprès des bénéficiaires. Cela est une nécessité non seulement pour répondre aux nombreuses attentes des populations mais pour crédibiliser le PAREP auprès des communautés à la base qui ont porté leur espoir sur le programme.